04

Economie nationale

814-0801

Comptes nationaux 2008

Crise, épargne des ménages et perspectives historiques

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2011

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

0 Bases statistiques et produits généraux

1 Population

2 Espace et environnement

3 Vie active et rémunération du travail

4 Economie nationale

5 Prix

6 Industrie et services

7 Agriculture et sylviculture

8 Energie

9 Construction et logement

10 Tourisme

11 Mobilité et transports

12 Monnaie, banques, assurances

13 Protection sociale

14 Santé

15 Education et science

16 Culture, médias, société de l'information, sport

17 Politique

18 Administration et finances publiques

19 Criminalité et droit pénal

20 Situation économique et sociale de la population

21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Statistique de la Suisse

Comptes nationaux 2008

Crise, épargne des ménages et perspectives historiques

Rédaction Christophe Matthey

Avec la collaboration de Dario Florey, Gregory Rais, Elena Marton Küttel

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Office fédéral de la statistique (OFS)
Neuchâtel, 2011

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Complément d'information: Christophe Matthey, Comptes nationaux, OFS, tél. 032 713 60 73
Auteur: Christophe Matthey
Collaboration: Dario Florey, Gregory Rais (partie 1), Elena Marton Küttel (partie 2)
Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch
Numéro de commande: 814-0801
Prix: 6 francs (TVA excl.)
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 4 Economie nationale
Langue du texte original: Français
Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © D. von Burg
Graphisme/Layout: OFS
Copyright: OFS, Neuchâtel 2011
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée
ISBN: 978-3-303-04082-9

Table des matières

Introduction 5

1 Quelques crises en perspective historique 6

1.1 Introduction 6

1.2 La crise dans le cycle conjoncturel 7
1.2.1 Cycle conjoncturel et notion de crise 7
1.2.2 Sélection de crises marquantes 8

1.3 Des crises aux dynamiques spécifiques 10
1.3.1 Ampleurs des crises 10
1.3.2 Dynamiques des reprises 14
1.3.3 Réactions du marché de l'emploi 15

1.4 En conclusion 18

2 Le taux d'épargne des ménages en 2008 19

2.1 Introduction 19

2.2 Evolution du taux d'épargne 19
2.2.1 Taux d'épargne et évolution du PIB 19
2.2.2 Taux d'épargne et évolution du revenu disponible (ajusté) 22

2.3 Epargne volontaire et épargne forcée 24
2.3.1 Des caractéristiques spécifiques 24
2.3.2 Evolution de l'épargne forcée 25
2.3.3 Epargne volontaire et structure du revenu 26
2.3.4 Un impact différencié sur la formation du patrimoine 28

2.4 En résumé 29

3 Le système des Comptes nationaux 30

3.1 Introduction 30

3.2 Une représentation de l'activité économique 30
3.2.1 Un circuit économique complet 30
3.2.2 Une représentation globale et sectorielle 32
3.2.3 Une forme comptable spécifique 33

3.3 Une évolution constante 35

3.4 Bibliographie 36

Introduction

Parallèlement à la présentation détaillée des chiffres les plus récents, les publications de la section des Comptes nationaux (CN) proposent également ponctuellement des éléments plus analytiques en fonction des développements de l'activité économique. Ceux-ci peuvent concerner l'intégralité des éléments des séquences de comptes publiées et ne sont ainsi pas limités aux différents éléments de la valeur ajoutée et du Produit intérieur brut (PIB). Une telle démarche s'est ainsi récemment reflétée dans la publication en 2009 d'une Actualité OFS[1], combinant présentation des derniers chiffres disponibles et analyse plus détaillée d'éléments touchés par l'agravation de la crise financière, soit la valeur ajoutée des banques et le Revenu national brut (RNB).

La présente publication s'inscrit dans cette logique, même si elle renonce à une présentation complète des estimations les plus récentes. Elle apporte de nouveaux éléments à l'analyse de la crise de 2008 en se concentrant sur trois éléments distincts: une mise en perspective historique de cette crise, une analyse du taux d'épargne des ménages et une présentation du système des CN. Les analyses proposées sont notamment rendues possibles par les publications en 2010 de séquences de comptes complètes couvrant l'année 2008[2] et de premières estimations pour le PIB 2009.

Plus concrètement, une première partie permet de replacer la crise de 2008 dans un contexte historique. Sur la base d'une série historique du PIB, elle compare de manière essentiellement descriptive les caractéristiques de différentes crises emblématiques ayant marqué l'histoire économique suisse. Les aspects dynamiques de celles-ci sont notamment développés de même que leurs impacts différenciés sur le marché du travail.

Dans une deuxième partie, une analyse du taux d'épargne des ménages est proposée, en relation notamment avec les évolutions économiques de 2008. Le choix du taux d'épargne des ménages repose sur différentes considérations. Tout d'abord, le comportement de cette épargne a joué un rôle majeur dans l'étendue de la crise qui s'est développée dès 2007. En effet, les ménages ont par exemple joué un rôle important dans le déclenchement de la crise aux Etats-Unis, la faiblesse de leur épargne ayant conduit à un recours croissant à l'endettement qui a exarcerbé leur sensibilité à un ralentissement économique. Enfin, il illustre parfaitement les possibilité d'analyse offertes par les CN, à un niveau sectoriel et pour un flux particulier.

Finalement, une troisième partie permet de présenter le système des CN dans son ensemble. En effet, si certaines de ses composantes font l'objet de nombreux commentaires, tels le Produit intérieur brut (PIB) ou le Revenu national brut (RNB), elles n'en donnent qu'une image réduite. Dans leur version complète, les CN reflétent l'intégralité du cycle du revenu, de sa création à ses différentes répartitions et utilisations finales. Il décrivent ainsi les différents facteurs aboutissant à la constitution de patrimoines et constituent une source d'information essentielle pour l'analyse macroéconomique.

Cette publication s'adresse ainsi principalement à un public possédant des connaissances économique de base. Son caractère en général descriptif permet cependant d'étendre son cercle de lecteurs potentiels à toute personne portant un intérêt aux questions économiques. Un effort pédagogique a été porté à la rédaction de ce document et les précisions techniques nécessaires ont, dans la mesure du possible, été cantonnées au sein d'encadrés.

---

1 OFS (2009), «Comptes nationaux 2008, crise financière et résultats contrastés», Actualités OFS, Neuchâtel.

2 Les données disponibles pour les années ultérieures ne permettent pas encore l'établissement de séquences de comptes complètes. Une première séquence pour l'année 2009 sera ainsi publiée en juin 2011.

1 Quelques crises en perspective historique

1.1 Introduction

L'éclatement de la crise en 2008 a suscité de nombreuses comparaisons avec la Grande Dépression de 1929, notamment par l'ampleur des problèmes rencontrés par le système financier et les craintes de déflation qui surgissent alors. L'objectif de cette première partie est par conséquent de présenter quelques caractéristiques de différentes crises ayant marqué l'histoire économique de la Suisse, notamment en terme de sévérité. L'approche retenue est essentiellement descriptive et se focalise sur la dynamique de certains agrégats. Elle ne cherche ainsi pas à analyser précisément les mécanismes ayant conduit à ces crises, ni à évaluer les politiques économiques et monétaires menées.

L'élément principal étudié dans les chapitres suivants est le Produit intérieur brut (PIB) à prix constant, qui permet de refléter le niveau de l'activité économique en excluant l'impact des évolutions de prix. Son comportement à l'entrée en crise et sa dynamique de reprise sont notamment présentés et comparés pour différentes périodes marquantes. Ces observations sont complétées, lorsque les données le permettent, par une présentation des dynamiques plus spécifiques des exportations et de la demande intérieure finale (consommation finale et investissements). Finalement, une attention est également portée aux réactions du marché de l'emploi durant les différentes périodes considérées.

CN et longues séries

L'introduction au système des Comptes nationaux (CN) présentée en troisième partie de cette publication permet d'en souligner le caractère dynamique. Celui-ci implique des révisions périodiques de son cadre, qui sont généralement de grande ampleur et visent à exploiter au maximum les nouvelles informations disponibles. La constitution de séquences de comptes complètes cohérentes ne peut par conséquent être menée que sur des périodes relativement courtes. En Suisse, l'année 1990 sert de point de départ à ces estimations complètes alors que l'année 1980 permet une première estimation du PIB selon l'approche dépenses. Ces limitations pratiques se heurtent cependant à un besoin de séries plus longues, qui permettent l'amélioration de la qualité des estimations économétriques ou l'analyse d'évènements historiques. Dans ce contexte, des longues séries sont néanmoins construites pour les principaux agrégats du système des CN (pour la Suisse, essentiellement le PIB et ses composantes par l'approche dépense), sur une base simplifiée. La reconstitution d'anciennes valeurs basée sur des concepts actuels, pour autant que celle-ci ait un sens, est en pratique impossible et des estimations basées sur différents systèmes doivent alors être combinées. Une longue série historique ne peut ainsi garantir une cohérence conceptuelle totale sur l'intégralité de la période couverte. L'approche privilégiée en Suisse combine les valeurs estimées sur la base du système le plus récent avec les taux d'évolution estimés sur la base des systèmes antérieurs. Cette procédure considère ainsi ces taux de variation comme les meilleurs reflets possibles de l'évolution recherchée, compte tenu de la réalité et de la disponibilité des données de l'époque. Dans le cas plus spécifique du PIB, la longue série historique utilisée repose sur les éléments suivants:

1980–2009: série actuelle, basée sur le Système européen des comptes (SEC) de 1995 et révisée en 2007 (valeurs);

1948–1989: série du PIB estimée par l'OFS, selon le système normalisé de l'OECE de 1952[3] (taux d'évolution);

1913–1947: estimations du PIB proposées par Andrist, Anderson et Williams[4] (taux d'évolution);

1851–1912: estimations du PIB proposées par Ritzmann-Blickenstorfer[5] (taux d'évolution).

[3] OFS (1978), «Séries révisées de la comptabilité nationale suisse 1948–1976 et compte de production 1970», Vol. II: Concepts et méthodes, Berne.

[4] F. Andrist, R.G. Anderson et M.W. Willliams (2000), «Real output in Switzerland: new estimates for 1914–47», Federal Reserve Bank of St Louis Review, pp. 43–69.

[5] H. Ritzmann-Blickenstorfer (ed., 1996), «Statistique historique de la Suisse» Chronos Verlag, Zürich.

1.2 La crise dans le cycle conjoncturel

1.2.1 Cycle conjoncturel et notion de crise

Le concept de cycle économique permet de catégoriser les fluctuations de l'activité économique, en les décomposant en une succession de phases clairement identifiables et qui se répètent dans le temps. Elles peuvent être mises en évidence par une comparaison entre l'évolution du PIB à prix constant[6] et son évolution potentielle[7]. Généralement, les phases suivantes sont distinguées, qui sont également représentées sur le graphique G 1:

1. **L'expansion**: elle constitue une phase de croissance soutenue de l'économie, supérieure à son potentiel de croissance;
2. **La crise**: elle représente le point de retournement qui marque le début de la phase de ralentissement de l'économie. A ce point, la croissance effective rejoint la croissance potentielle;
3. **La contraction**: elle reflète la phase de ralentissement de l'activité économique. La croissance effective, bien que positive, s'établit à un niveau inférieur à la croissance potentielle. Si l'affaiblissement de la croissance est tel qu'elle devient négative, la dépression se transforme en **récession.** On parle de récession lorsque la croissance effective de la production de deux trimestres consécutifs est négative.
4. **La reprise**: elle se caractérise par un point de retournement qui marque le retour à une croissance effective soutenue, supérieure à la croissance potentielle. A l'instar de la crise, à ce point, la croissance effective rejoint la croissance potentielle.

Il apparaît ainsi clairement que la notion de crise présentée ci-dessus peut se distinguer de celle généralement comprise[8]. Elle n'implique ainsi nullement un recul du PIB et reflète simplement le début d'un affaiblissement de la croissance, qui tout d'abord rejoint son potentiel avant de poursuivre son ralentissement. Il est alors tout à fait envisageable que la phase de contraction qui la suive n'inclue aucune évolution négative du PIB. Dans le prochain chapitre, les crises seront identifiées sur la base de cette définition.

Les différentes phases du cycle conjoncturel étant définies par rapport à une évolution potentielle de l'activité économique, elles ne peuvent être déduites de la simple observation du PIB et de son évolution. Un traitement statistique particulier s'avère alors nécessaire. Le lissage des données du PIB par l'application d'un filtre[9] permet ainsi d'en isoler une composante permanente, et par différence, une composante cyclique, qui sont reflétées sur le graphique G 2.

Cycle économique **G 1**

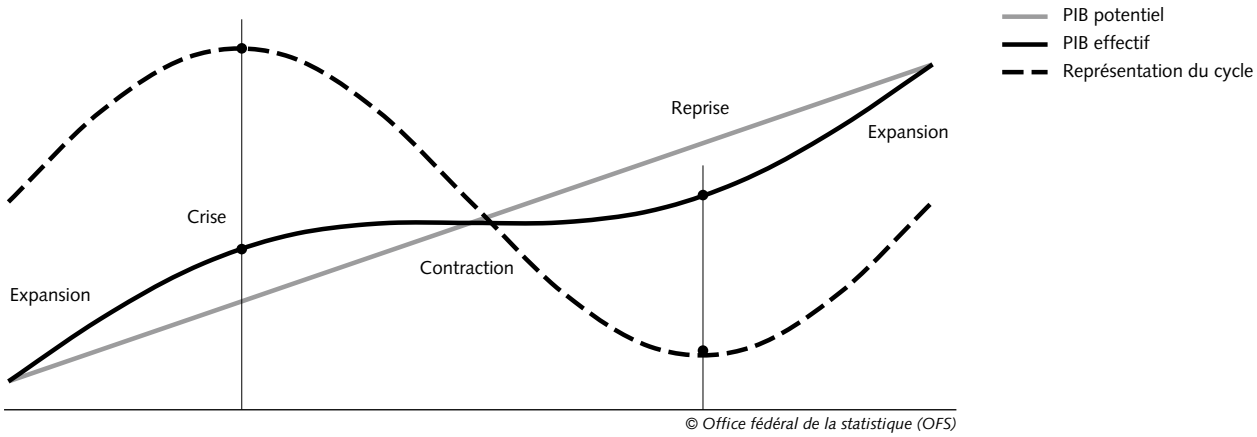

© Office fédéral de la statistique (OFS)

6 Le terme de PIB sera par la suite exclusivement utilisé dans le sens de PIB à prix constant.

7 Des éléments théoriques plus détaillés peuvent être trouvée dans la publication OFS (2005), «L'économie suisse des années 90 à nos jours, faits marquants et analyses conjoncturelles», Publication OFS, Neuchâtel. L'évolution potentielle est celle qui peut être durablement soutenue sans engendrer de tensions (à la hausse ou à la baisse) sur le niveau des prix.

8 Dans le langage courant, le mot «crise» implique en général un recul du PIB et d'importantes répercussions sur le marché de l'emploi (chômage).

9 Des précisions sur le filtre de Hodrick-Prescott, qui est souvent utilisé, peuvent être trouvées dans OFS (2005).

PIB effectif, PIB potentiel (logarithme, échelle de gauche), composante cyclique (logarithme, échelle de droite) **G 2**

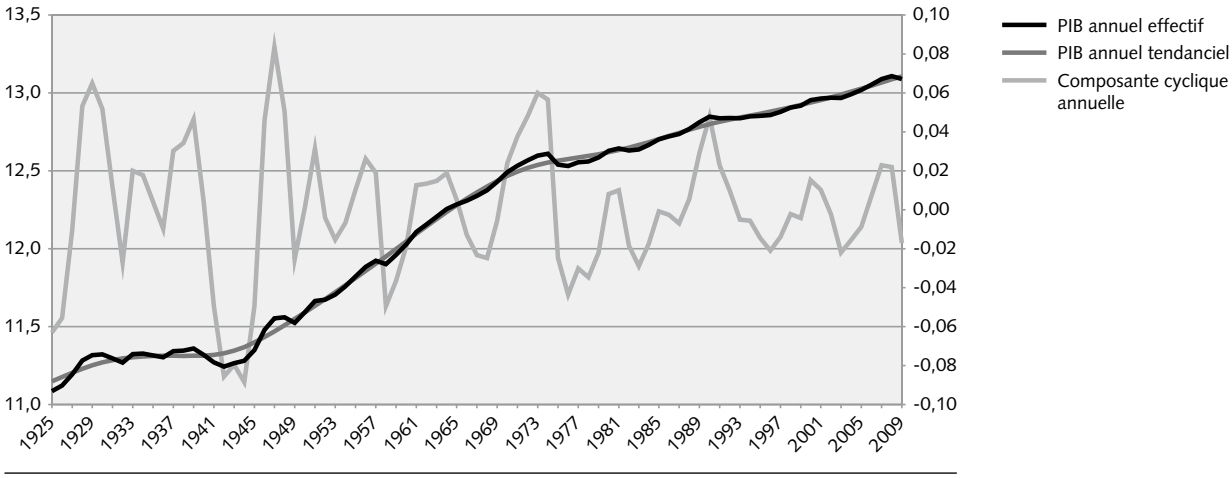

© Office fédéral de la statistique (OFS)

1.2.2 Sélection de crises marquantes

Le graphique G 2 a permis de représenter l'évolution du cycle économique, tel qu'il peut être décrit sur la base de données annuelles. Le repérage des points de crise permet ensuite d'éclater la période totale en différentes sous-périodes, dont les caractéristiques peuvent être comparées[10], chacune d'entre elle représentant un cycle particulier. La période 1939–1951 n'est pas prise en considération, la Deuxième Guerre Mondiale y occupant une place trop importante.

Si la durée des différents cycles s'avère très semblable et couvre des périodes allant de 8 à 10 ans, à l'exception du cycle de 1951–1956 exceptionnellement court, il n'en va pas de même de leurs autres caractéristiques. Une première information intéressante nous est fournie par les évolutions du PIB effectif, dont les valeurs moyennes pour chaque cycle peuvent être comparées à l'évolution moyenne totale sur la période 1920–2009. Ces écarts sont représentés sur le graphique G 3 en parallèle à la composante cyclique déjà présentée précédemment.

Certains cycles se distinguent tout d'abord par des croissances moyennes particulièrement favorables. Parmi ceux-ci, il n'est ainsi pas étonnant de retrouver les cycles de 1951 et 1964 qui ne connaissent aucune période de recul du PIB. Par ailleurs, si les cycles de 1920 et 1956 connaissent chacun une période de récession, les reprises qui s'ensuivent s'avèrent particulièrement dynamiques et durables. D'autres périodes affichent au contraire des croissances moyennes nettement moins favorables. Les cycles de 1929, 1973 et 1990 se distinguent particulièrement avec des déficits de croissance compris entre – 1.4 et – 2.1 pts alors que les cycles de 1981 et 2000 affichent des écarts négatifs inférieurs à 1 pt. Ces écarts, qui représentent approximativement le coût en terme de croissance des différentes crises, fournissent un premier argument qui permet de privilégier la description des crises de 1929, 1973 et 1990 en parallèle à celle de 2008. Le coût de cette dernière ne peut être évalué car il dépendra des caractéristiques de l'ensemble du cycle qu'elle a engendré (durée, vigueur et durabilité de la reprise) et dont seules les deux premières années sont connues.

[10] Depuis 1920, les sous-périodes définies sont: 1920–1929, 1929–1939, 1951–1956, 1956–1964, 1964–1973, 1973–1981, 1981–1990, 1990–2000, 2000–2008 et 2008 – … Le point de retournement lié à la dernière crise pourrait également être attribué à 2007, la valeur de la composante cyclique étant très proches pour les deux années. Un même traitement appliqué aux données trimestrielles du Secrétariat d'état à l'économie (SECO) attribue cependant le point de retournement au 2e trimestre 2008. La période 1929–1939 pourrait également être éclatée en deux sous-périodes au vu du rebond observé en 1933/1934. Son caractère est cependant très temporaire et a un impact quasi-nul sur le marché de l'emploi (voir chapitres suivants).

Composante cyclique (échelle de gauche), écarts par rapport à la croissance moyenne (%, échelle de droite) **G 3**

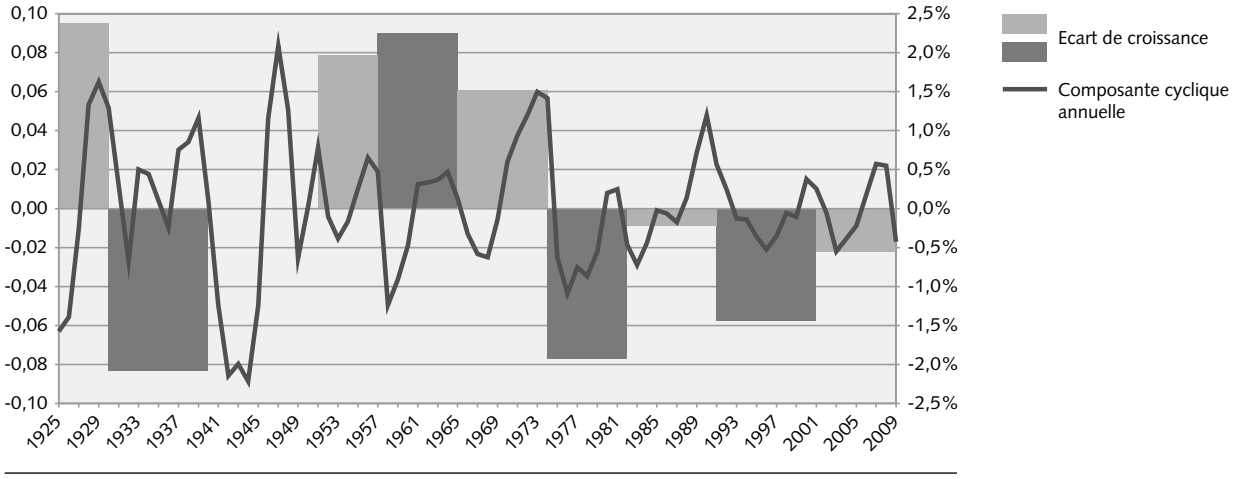

© Office fédéral de la statistique (OFS)

D'autres considérations permettent d'appuyer le choix de ces périodes. Tout d'abord, elles se distinguent par un nombre plus élevé de périodes récessives, notamment le cycle 1929–1939 qui en compte quatre[11]. Ensuite, les réactions du marché du travail y sont particulièrement négatives, comme l'évolution du taux de chômage permet de l'observer (graphique G 4). Finalement, elles représentent toutes des évènements emblématiques. La crise de 1929 se traduit ainsi par des répercussions sociales majeures, avec l'émergence d'une importante misère, et remet en question le rôle, alors inexistant, de l'Etat dans l'activité économique. La crise de 1973 marque la fin des Trentes Glorieuses, période caractérisées par une croissance inégalée, et, par la 1re crise pétrolière, voit l'irruption des premiers problèmes liés à la dépendance énergétique des pays occidentaux. Finalement, la crise de 1990 voit l'émergence d'un chômage plus durable et suscite de grandes interrogations quant à la capacité de la Suisse à retrouver une croissance dynamique. Par ailleurs, elle présente certaines analogies avec la crise de 2008, l'éclatement d'une bulle immobilière ayant conduit à d'importantes difficultés au sein du système bancaire.

Taux de chômage (%) **G 4**

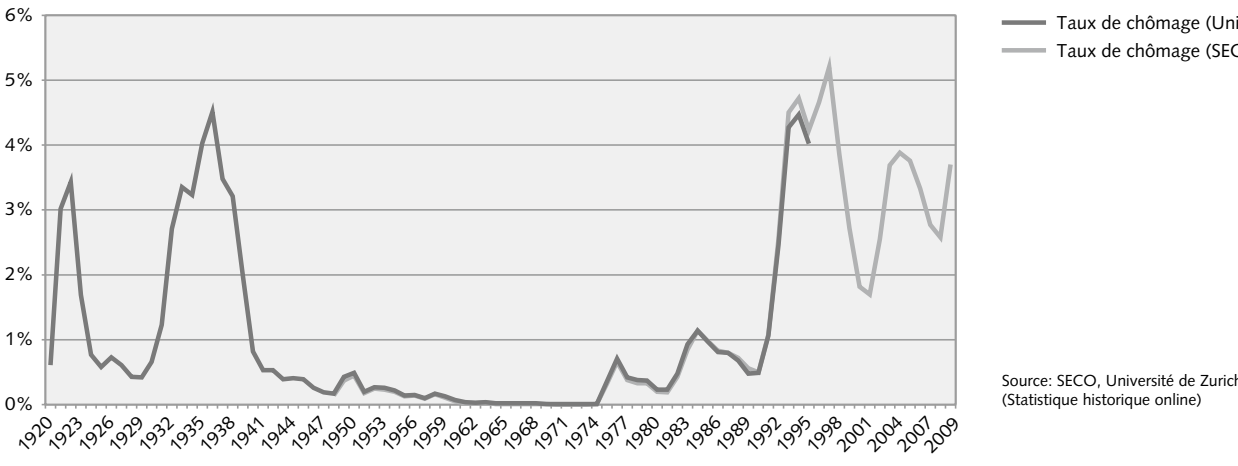

Source: SECO, Université de Zurich (Statistique historique online)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

[11] Les cycles de 1973 et 1990 en comptent deux.

1.3 Des crises aux dynamiques spécifiques

1.3.1 Ampleurs des crises

Un premier élément de comparaison entre les différentes crises retenues est celui de leur ampleur, qui est ici étudiée sur la base du PIB et certaines de ses composantes. Le chapitre 1.2 a en effet déjà montré que ces périodes se distinguent par des coûts en terme de croissance relativement élevés, ce qui a justifié leur sélection. Ces coûts peuvent s'expliquer par des reculs du PIB plus marqués (en durée ou en intensité) ou des reprises plus faibles. Ce chapitre s'intéresse essentiellement au premier élément alors que le chapitre 1.3.2 étudie les caractéristiques des différentes reprises.

L'ampleur d'une crise est tout d'abord envisagées sous l'angle de l'écart séparant le PIB initial du PIB minimal atteint sur le cycle, chacun d'entre eux ayant été marqué par des périodes récessives. Si les moments de crises ont été définis comme les années 1929, 1973, 1990 et 2008, ils n'impliquent pas automatiquement l'apparition d'une récession l'année suivante. Une telle simultanéité se présente uniquement pour les crises de 1990 et 2008 alors qu'un décalage d'une année est observé pour les autres périodes[12]. Des récessions n'apparaissent ainsi qu'en 1931 et en 1975. Le graphique G 5 permet de visualiser l'évolution du PIB à partir de l'année précédent l'apparition de la première récession[13]. Pour chaque crise, les valeurs prises par le PIB sont ainsi rapportées à ce niveau initial, auquel une valeur de 100 est attribuée, et un indice calculé. L'intensité des reculs observés peut alors être comparée[14] et le temps nécessaire au PIB pour retrouver son niveau initial mis en évidence[15]. Pour la crise 2008, les années 2010 et 2011 (t+2 et t+3) sont reflétées au moyen des prévisions du SECO (décembre 2010)[16].

Les crises de 1929 et 1973 se distinguent par deux périodes de reculs successifs, qui sont particulièrement marquées dans le deuxième cas. Les replis de 1975, un record, puis de 1976 conduisent à un niveau du PIB inférieur de -7,5% à sa valeur initiale, soit l'écart est le plus grand qui ait été observé. Si le cycle de 1990 connaît également deux récessions, celles-ci sont séparées par une période de faible croissance et s'avèrent de moindre ampleur. Ainsi, à nombre de récessions équivalent, la crise de 1973 est plus violente dans son recul initial. Finalement, la crise de 1929 se distingue également par un rebond avorté en 1933/1934, qui conduit à une seconde phase récessive, également composée de deux périodes de recul successives.

Un élément d'analyse complémentaire peut être trouvé dans le temps nécessaire au PIB pour retrouver son niveau initial. Si cette durée résulte tout d'abord du recul enregistré initialement, elle est également influencée par la dynamique de la reprise qui s'ensuit. Ce dernier élément est décrit plus en détail au chapitre 1.3.2. Le temps de reprise peut être globalement observé sur la base du graphique G 5. Dans le cas de la crise de 1973, un retour au niveau initial du PIB n'est observable qu'en

Evolution du PIB (indice); année précédant l'entrée en récession (t) = 100 **G 5**

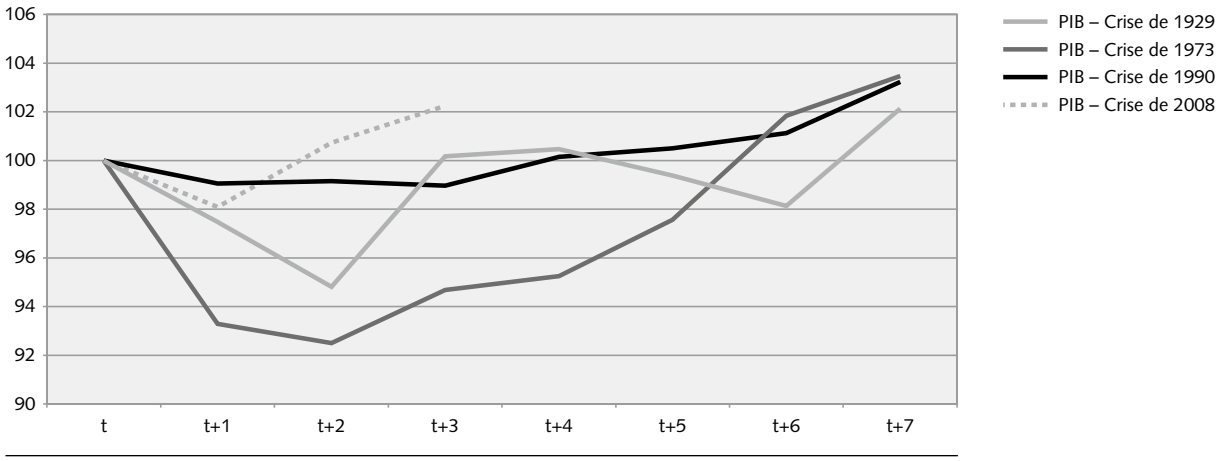

© Office fédéral de la statistique (OFS)

[12] Pour celles-ci, la première année suivant la crise connaît encore une croissance positive, même si celle-ci ralentit.

[13] L'année précédent l'apparition d'une première récession est symbolisée par la lettre t. Elle correspond à 1930, 1974, 1990 ou 2008.

[14] Eloignement de l'indice plus ou moins prononcé par rapport à sa valeur de référence (100).

[15] Nombre d'années pour que l'indice retrouve sa valeur de 100.

[16] Ces prévisions sont de +2,7% en 2010 et de +1,5% en 2011.

fin de cycle, soit sept ans après le début de celui-ci. Un tel résultat n'est pas surprenant au vu de l'ampleur du recul observé en 1975 et 1976. La crise de 1990 présente un profil quelque peu différent, la plus faible ampleur du recul initial enregistré permettant une récupération après quatre années. Finalement, le cas de la crise de 1929 s'avère plus complexe, car elle se déroule en deux temps. Une récupération très rapide peut être observée avec un PIB qui retrouve son niveau initial après quatre années, mais celle-ci n'est que temporaire et un retour définitif à ce niveau n'intervient qu'après huit années.

Sur la base de ces différentes observations, la crise de 2008 peut être située en terme d'ampleur par rapport à ses prédécesseurs. Tout d'abord, en terme de recul sur la première année, elle n'atteint pas une intensité aussi forte que celle de 1975 et se rapproche plutôt de la crise de 1929. Cependant, si les prévisions se confirment, elle ne devrait connaître qu'une seule période récessive et ainsi afficher un recul total de moindre importance. Celui-ci serait ainsi plus proche de celui observé pour la crise de 1990. Sa durée de récupération, même si elle n'est à ce stade pas connue, pourrait également être assez rapide. Elle devrait être favorisée par un recul initial, qui bien que relativement important, semble limité à une année. Le cas de 1929 a cependant montré que des récupérations initialement rapides peuvent être brusquement interrompues par un retournement conjoncturel.

Exemples de lecture (graphiques G5 et G9)

Les graphiques G5–9 présentent différentes valeurs sous forme d'indice. L'année de départ (valeur 100) peut être définie comme l'année précédant le premier recul observé du PIB (graphiques G5–8) ou comme l'année où celui-ci atteint sa valeur minimale (graphique G9). Dans le premier cas, la représentation graphique permet de mettre en évidence à la fois l'intensité de la chute et le temps nécessaire au PIB (ou une autre variable étudiée) pour retrouver son niveau initial. Dans le deuxième cas, la vigueur de la reprise et sa durabilité peuvent être soulignés.

La crise de 1973 peut être décrite plus précisément pour illustrer ces explications. Le graphique G5 attribue une valeur de 100 à l'année 1974, qui précède la première période de recul du PIB. Il permet ainsi tout d'abord de montrer que ce recul y est le plus prononcé, avec un indice qui atteint une valeur de 92,50 après deux années (t+2), soit en 1976. Cette valeur correspond à l'évolution de -7,5% mentionné dans le texte. Une reprise peut ensuite être observée et se manifeste par une augmentation de l'indice, qui dépasse sa valeur initiale de 100 après six années (t+6), soit en 1980. A cette période, le PIB rejoint et dépasse son niveau d'avant récession. L'interprétation des graphiques 6–8 est identique à celle du graphique G5, seule la variable prise en considération étant différente (p.ex. les exportations remplacent le PIB sur le graphique G6).

Le graphique G9 change finalemement de perspective en définissant l'année t comme celle où le PIB atteint son point le plus bas. Une valeur de 100 est alors attribuée au PIB de l'année 1976. Une reprise relativement soutenue et durable peut alors être observée, avec un indice qui atteint une valeur de 105,50 après trois années (t+3 ou 1979) et de 111.90 en fin de cycle (t+5 ou 1981). Ces valeurs correspondent à des croissances de +5,50% et +11,90%.

Ces analyses peuvent être complétées par la prise en considération de trois éléments plus spécifiques: les exportations, la consommation finale des ménages et les investissements, tous évalués à prix constants. Ils sont représentés sur la même base que les évolutions du PIB (graphique G5)[17] tout en incluant également une année antérieure, afin de capter d'éventuels effets retardés. A l'exception des exportations, qui sont cependant limitées aux opérations sur biens, aucune donnée n'est malheureusement disponible pour la crise de 1929. Quelques réflexions sont cependant apportées en relation avec le contexte économique général.

[17] Les périodes où l'indice est fixé à 100 représentent ainsi également l'année précédant l'entrée en récession.

Evolution des exportations (indice); année précédant l'entrée en récession (t) = 100 **G 6**

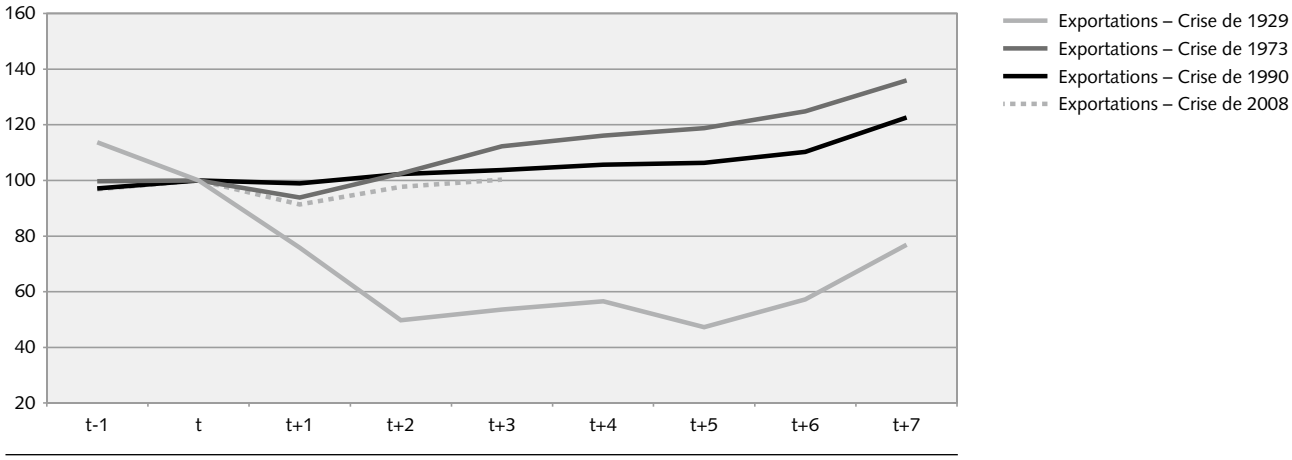

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Le graphique G 6 permet tout d'abord de montrer que pour la crise de 1929, le recul des **exportations**[18] a précédé celui du PIB. Si cette statistique ne couvre que les biens, au contraire des autres périodes, il est raisonnable de considérer que le commerce de services connaisse une évolution similaire[19]. L'évolution sur les premières années de la crise est dramatique et le commerce extérieur s'effondre. Il ne se reprendra temporairement qu'en 1936, avec la dévaluation du franc suisse, et ne rejoindra son niveau initial qu'après la Deuxième Guerre Mondial. Aucune des crises suivantes ne connaît un développement aussi dramatique, qui résulte notamment du cadre international particulier de l'époque[20]. Si les reculs liés aux crises de 2008 et 1973 sont d'une ampleur incomparable, ils restent cependant très marqués avec respectivement -8,7% et -6,1%. La crise de 1990 s'en distingue par un repli très modeste. Un retour au niveau initial s'observe finalement après deux années dans le cas des crises de 1973 et de 1990.

Evolution de la consommation finale (indice); année précédant l'entrée en récession (t) = 100 **G 7**

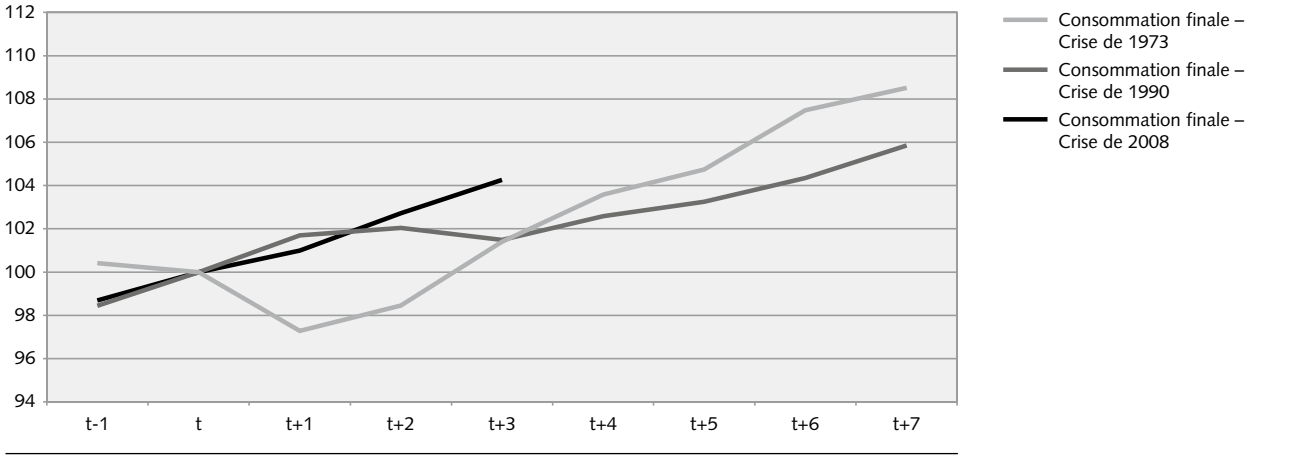

© Office fédéral de la statistique (OFS)

[18] Les exportations peuvent être un élément de propagation des crises internationales. Elles sont supposées dépendre du taux de change (une appréciation de la monnaie nationale conduit à un renchérissement des biens nationaux pour l'étranger) et de la santé des économies des pays partenaires.

[19] Des estimations du solde des opérations sur services ont été effectuées pour les années 1921–1939 (E. Kellenberger). Elles sont disponibles sur le site de l'Université de Zurich (Statistiques historiques online) et montrent un effondrement de ce solde dès 1929. Un rebond temporaire n'est observé que pour l'année 1937.

[20] Un document publié par M. Zurlinden de la BNS apporte quelques éléments d'explications à l'effondrement des exportations observé pour la crise de 1929. Les mesures protectionnistes mises en place y jouent un rôle prépondérant, de même que les politiques du taux de change qui était alors fixé par rapport à l'or. Pour plus de détails, voir M. Zurlinden (2003), «Régime de l'étalon-or, déflation et dépression: l'économie suisse dans la crise économique mondiale», Bulletin trimestriel de la BNS, 21 (2), pp. 86–116.

La **consommation finale** des ménages réagit fortement à la crise de 1973, alors qu'elle poursuit sa croissance, du moins initialement, pour les crises de 1990 et 2008. Si la consommation finale n'a reculé qu'à trois reprises depuis 1948[21], deux d'entre elles concernent la crise de 1973. Le recul observé le plus prononcé jamais enregistré intervient par ailleurs en 1975 avec -2,7%. Les évolutions négatives de la consommation finale ont été renforcées par le recul de la population résidante permanente sur les années 1975–1977, qui est notamment lié à des soldes migratoires très négatifs. Un repli de la population n'avait jusqu'alors été observé qu'en 1918, en relation avec l'épidémie de grippe espagnole. Dans le cas de la crise de 1991, la dynamique de la consommation finale se brise dès 1992 et un recul peut même être observé en 1993[22]. Elle ne se reprendra qu'en 1996. La résistance de la consommation finale apparaît ainsi être un important élément de distinction de la crise 2008 par rapport à ses prédécesseurs. Elle est soutenue par une accélération de la croissance de la population résidante permanente dès 2007, qui atteint +1,4% en 2008[23]. Par ailleurs, contrairement à 1990, aucun effondrement de la confiance des ménages n'a jusqu'à présent pu être observé[24].

Si des données sur la consommation finale des ménages manquent pour la crise de 1929, celle-ci s'inscrit dans un contexte particulier de baisse des prix généralisée et durable (déflation)[25]. Une telle situation conduit à une consommation déprimée. En effet, si, en l'absence d'ajustement à la baisse des salaires, une augmentation du revenu réel peut être observée, elle est compensée par des reports de consommation liés à la perspective de prix futurs encore plus bas. Par ailleurs, comme l'a montré le graphique G 4 et le présentera plus en détail le chapitre 1.3.3, la période est caractérisée par un fort chômage, combiné à un faible taux de travailleurs assurés. Tous ces éléments devraient conduire à d'importants reculs de la consommation finale des ménages, dont l'ampleur ne peut être estimée.

Aux côtés de la consommation finale des ménages, les **investissements** constituent le deuxième élément fondamental de la demande intérieure. Si toutes les crises se caractérisent par un recul initial, celui-ci est nettement plus prononcé dans le cas de la crise de 1973, qui intervient également plus rapidement. Les investissements régressent alors pendant trois années successives et atteignent même un record en 1975 (-14,6%). Ils ne

Evolution des investissements (indice); année précédant l'entrée en récession (t) = 100 **G 8**

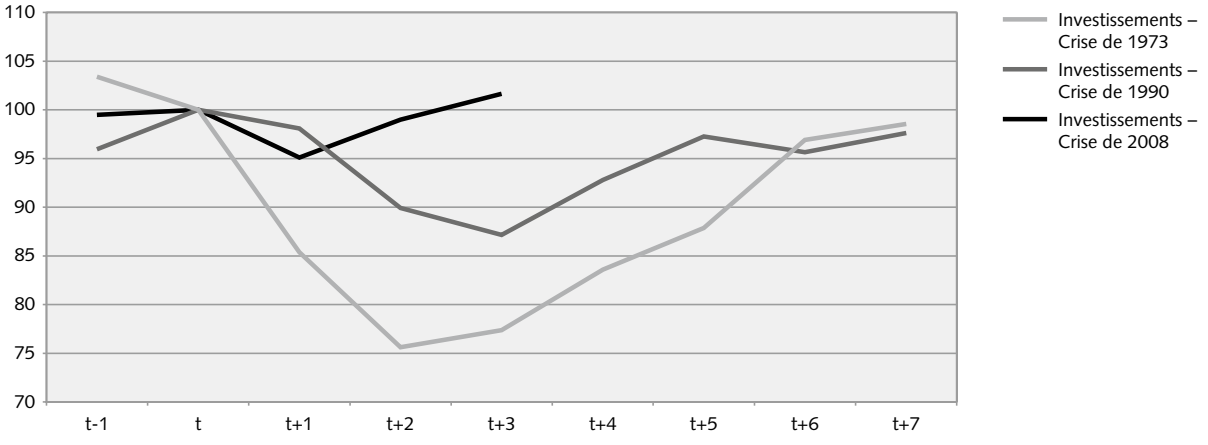

© Office fédéral de la statistique (OFS)

21 Les années concernées sont 1974, 1975 et 1993.

22 Quelques éléments d'analyse plus détaillés sur cette période seront présentés dans la deuxième partie de ce document, qui porte sur l'évolution du taux d'épargne. Le comportement de la consommation finale joue un rôle important dans la détermination de ce taux.

23 Depuis 1948, le taux de croissance moyen s'établit à +0,9%. Sur une période plus récente, ce taux est plus bas et s'établit, par exemple dès 1980, à +0,7%.

24 Voir note 22.

25 Une tendance déflationniste caractérise l'intégralité de la période 1920–1935, avec seulement trois années (1924, 1928 et 1929) qui affichent des évolutions de prix positives. Sur la période 1929–1935, le recul annuel moyen des prix s'établit à -3% (IPC).

retrouveront leur niveau initial qu'au cours du cycle suivant. Si le repli total lié à la crise de 1990 est plus modeste, il s'étale également sur trois périodes. Les investissements retrouvent leur niveau initial après huit périodes. Dans le cas de la crise de 2008, une reprise rapide est prévue, qui devrait permettre un retour au niveau initial à brève échéance. Les investissements sont notamment favorisés par les taux d'intérêt très bas et la grande disponibilité de liquidités.

Aucune donnée comparable n'est disponible pour la crise de 1929. Cependant, la situation déflationniste évoquée dans le cadre de la consommation finale favorise la thésaurisation et décourage l'investissement. Des données sur les dépenses de construction sont disponibles, qui peuvent être considérées comme une approximation des investissements effectués sous forme immobilière[26]. Si celles-ci poursuivent leur croissance en 1931, elles s'effondrent par la suite pour ne représenter plus que 60% de leur niveau initial en 1936. Au vu de ces informations, une situation très défavorable peut être attendue pour la totalité des investissements.

Les crises étudiées présentent ainsi également des profils très variés si ces composantes du PIB sont combinées. Tout d'abord, la crise de 1973 se distingue par un repli généralisé (et souvent prononcé) des éléments pris en considération. Si rapidement la consommation finale et les exportations se resaisissent, il n'en va pas de même des investissements qui régressent fortement, sur une plus longue période, et peinent à retrouver leur niveau initial. Dans le cas de la crise de 1990, la morosité est essentiellement liée à la demande intérieure, avec une consommation finale plutôt stagnante et des investissements qui reculent sur une longue période. Les exportations y jouent un rôle moins central. La crise de 2008 se singularise finalement par l'important soutien apporté par la consommation finale, alors que les exportations connaissent un important recul initial, qui touche également les investissements. La crise de 1929 est plus difficile à cerner au vu du manque de données disponibles. Si un effondrement des exportations peut être clairement observé, il semble cependant peu vraisemblable que la consommation finale ou les investissements aient pu jouer un rôle positif dans un environnement économique aussi déprimé et déflationniste.

1.3.2 Dynamiques des reprises

Les durées de reprise présentées au chapitre précédent ont permis de catégoriser les différentes crises sur la base du temps pris par le PIB pour retrouver son niveau initial. Si des premiers commentaires ont été apportés sur la base des reculs initialement observés, ils doivent être complétés par l'observation de la dynamique des différentes reprises. Le graphique G 9 présente l'évolution du PIB à partir de l'année où celui-ci atteint son minimum[27]. Pour chaque crise, les valeurs prises par le PIB sont ainsi rapportées à ce niveau minimal, auquel une valeur de 100 est attribuée, et un indice calculé. L'intensité des reprises peut alors être observée en considérant l'éloignement plus ou moins prononcé (et rapide) de l'indice par rapport à sa valeur de référence (100).

Evolution du PIB (indice); année avec PIB minimal (t) = 100 **G 9**

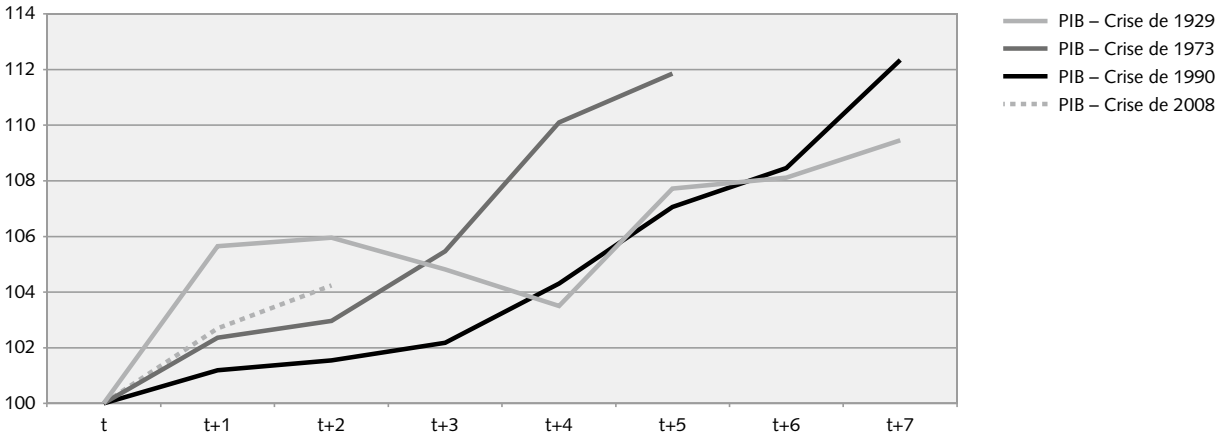

© Office fédéral de la statistique (OFS)

[26] Suivant Zurlinden (2003), ces dépenses sont corrigées de la variation des prix au moyen d'un indice de la construction du canton de Zurich (source: Université de Zurich, Statistiques historiques online).

[27] L'année où le PIB atteint son minimum est symbolisée par la lettre t. Elle correspond ainsi à 1932, 1976, 1993 ou 2009.

La crise de 1929 présente deux rebonds initialement très soutenus, qui s'essoufflent cependant très rapidement. Ainsi, si la situation s'améliore tout d'abord plus rapidement que pour les autres crises, elle met au final plus de temps à retrouver son niveau initial de manière durable. La crise de 1973, au contraire, connaît une reprise soutenue et continue qui permet de compenser le fort recul observé sur ses premières années. Finalement, le profil de reprise lié à la crise de 1990 est peu dynamique, notamment sur les premières années. Le retour du PIB à son niveau initial est essentiellement favorisé par un recul qui est resté relativement modeste.

Ainsi, si les reculs du PIB ont affichés des profils différents pour les différentes crises, il en va de même pour leurs phases de reprises. Le profil lié à la crise de 2008 est actuellement encore très hypothétique. S'il devrait bénéficier d'un recul initial moindre, par son cantonnement à une seule période, la vigueur et la durabilité de sa reprise en seront également des éléments déterminants. Les prévisions pour 2011 et 2012[28] suggèrent une reprise initialement proche de celle liée à la crise de 1973. Elles demandent cependant encore à être confirmée.

Des éléments plus détaillés liés aux **exportations**, à la **consommation finale** des ménages et aux **investissements** peuvent également être observés sur la base des graphiques présenté au chapitre 1.3.1.

Tout d'abord, la crise de 1929 se distingue par une reprise très tardive des exportations, qui sera bien vite interrompue par l'accroissement des tensions internationales qui précède l'éclatement de la Seconde Guerre Mondiale. Leur niveau initial ne sera retrouvé qu'après celle-ci. Aucune indication n'existant sur la consommation finale des ménages et les investissements, il n'est pas possible d'analyser leur reprise. Cependant, si les conditions déflationnistes évoquées précédemment disparaissent dès 1936, elles font rapidement place à un environnement international très instable qui semble difficilement propice à un développement de ces composantes. Il ne peut cependant être exclu que la préparation de la guerre ait pu soutenir certains investissements.

Dans le cas de la crise de 1973, le caractère très dynamique des exportations se retrouve également dans la reprise qui intervient immédiatement après le recul et permet un retour rapide au niveau initial. Ainsi, si cette composante a joué un rôle important dans la récession, elle a également favorisé la reprise de l'activité. Une reprise rapide et soutenue peut également être observée pour la consommation finale des ménages, qui intervient après deux périodes. Les investissements se distinguent par un rebond plus tardif. Malgré une reprise ensuite soutenue, leur récupération est rendue plus lente par l'ampleur du recul initial observé.

Finalement, dans le cas de la crise de 1990, si la baisse initiale des exportations est modeste, la reprise qui s'ensuit s'avère également peu dynamique et n'apporte que peu de stimulation à l'activité économique. Un rebond de la consommation finale des ménages tarde à apparaître et n'accélère qu'à partir de 1996. Enfin, si l'investissement connaît une première reprise dès 1993, une dynamique durable ne s'installe qu'en 1997.

L'évolution de l'activité économique à la suite de la crise de 2008 n'est pas connue. Les premières prévisions montrent cependant que la récupération des exportations pourrait être plus lente alors qu'un soutien par les différents éléments de la demande intérieure est attendu. La confiance des ménages et les conditions de financement des investissements y jouent cependant un rôle important et pourraient se modifier, notamment sous l'effet d'un durcissement de la politique monétaire. L'évolution des exportations dépendra fortement de la situation économique mondiale et du cours du franc suisse.

1.3.3 Réactions du marché de l'emploi

Si les évolutions spécifiques du PIB permettent de comparer les dynamiques des différentes crises en terme d'activité économique globale, elles ne donnent pas une image de leurs répercussions sur le tissu social. L'emploi pouvant être considéré comme le principal lien entre activité économique et situation de la population, les évolutions de celui-ci permettent d'apporter un premier éclairage partiel sur cette dimension. Les évolutions du taux de chômage ont été présentées sur le graphique G4. S'ils permettent une première appréciation et soulignent notamment la sévérité de crises comme celles de 1929 et de 1990, une comparaison plus précise est impossible. Tout d'abord, l'assurance chômage n'est obligatoire que depuis 1976[29]. Ensuite, les différentes modifications institutionnelles intervenues depuis lors ont profondément modifié la réactivité de ce taux par rapport à l'évolution économique générale[30]. Une analyse

[28] Source: prévisions du SECO, décembre 2010.

[29] Jusqu'alors, les travailleurs non protégés avaient tendance à se retirer du marché du travail, et bien que leur emploi était supprimé n'apparaissaient pas dans le taux de chômage. Une estimation du taux de couverture en 1974 se monte à 18% des personnes actives (source: dictionnaire statistique de la Suisse).

[30] Voir par exemple l'article de G. Sheldon (2010), «Le marché du travail depuis 1920: les tendances à long terme», La Vie économique (édition 1/2 – 2010), SECO, Berne.

Cycles de l'emploi et du PIB **G 10**

© Office fédéral de la statistique (OFS)

de l'emploi lui-même est alors préférée. Elle permet de refléter le comportement de la demande de travail, c'est-à-dire le côté «employeur» du marché du travail. S'il a été précédemment montré qu'une composante cyclique peut être extraite du PIB, un traitement similaire peut être appliqué à l'emploi[31] dont les résultats sont présentés sur le graphique G 10.

La statistique de l'emploi montre un profil cyclique décalé pour chacune des crises, avec des pics et des creux de l'emploi généralement retardés d'une année. Le creux de 1976 et le pic de 1981 (fin du cycle lié à la crise de 1973) voient cependant PIB et emploi coïncider. Pour la crise de 1990, l'emploi atteint son apogée en 1991, soit 1 an après celui du PIB. Ce décalage se retrouve ensuite tant pour le creux du cycle, qui est en 1997, que pour le maximum suivant observé en 2001. Une correspondance entre cycle du PIB et cycle de l'emploi semble être retrouvée au début du cycle de 2008.

Le graphique G 11 présente l'évolution de l'emploi sur une base similaire à celle du PIB (G 5).

Evolution de l'emploi (indice); année précédent l'entrée en récession (t) = 100 **G 11**

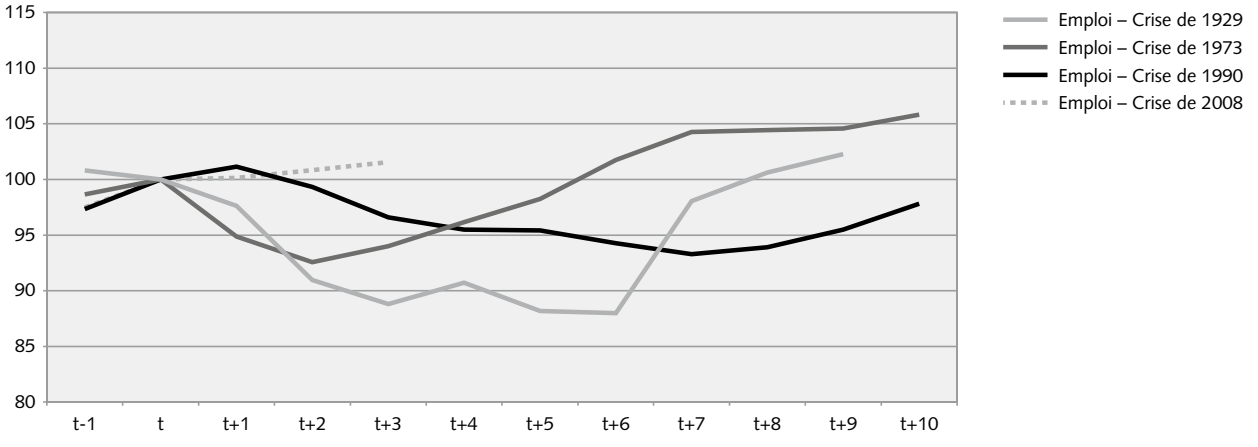

© Office fédéral de la statistique (OFS)

[31] L'emploi se réfère dans la suite de ce document aux données relevées par l'OFS dans le cadre de la statistique sur l'emploi (STATEM). Celle-ci a subi différentes modifications dans son histoire et ne couvre le secteur tertiaire que depuis 1961. De plus amples détails sur l'histoire de cette statistique peuvent être trouvés dans l'article de F. Saucy (2009), «Indicateurs conjoncturels: la statistique de l'emploi», La Vie économique (édition 12 – 2009), SECO, Berne.

Les données de l'emploi étant très partielles avant 1961, leur évolution par rapport à la crise de 1929 a été reflétée par la combinaison de différentes sources[32]. Il doit ainsi être considéré avec une certaine prudence, malgré la bonne cohérence qu'il présente avec d'autres sources de données[33].

La crise de 1973 affiche une évolution de l'emploi très proche de celle de son PIB. Elle se caractérise ainsi par un repli initial prononcé sur deux périodes, qui est suivi par une reprise soutenue. Le niveau de l'emploi initial est retrouvé après six années et elle se distingue ainsi des crises de 1929 et 1990, qui voient l'emploi reculer sur des périodes particulièrement longues.

Si la crise de 1929 apparaît tout d'abord exceptionnelle par l'ampleur de son recul initial, l'évolution de l'emploi y correspond approximativement à celle de l'activité économique générale. Le fort rebond temporaire observé en 1933/1934 ne se manifeste cependant que marginalement sur l'emploi qui stagne à un niveau très bas. Seul le retour à une croissance soutenue en 1937 lui permet de redécoller, alors qu'un ralentissement s'observe déjà en 1938. L'emploi retrouve alors son niveau initial après huit années.

A la suite de la crise de 1990, le recul de l'emploi suit d'une année celui du PIB. S'il est initialement plus modéré que celui observé pour la crise de 1973, sa baisse continuelle sur une longue période aboutit à un recul total équivalent. Finalement, si le PIB retrouve une certaine croissance dès 1993 (soit quatre années après le déclenchement de la crise), la tendance de l'emploi ne se renverse qu'au moment de l'accélération de celle-ci, soit en 1997 seulement. Parallèlement à la crise conjoncturelle, la Suisse connaît une crise structurelle sur la première moitié des années 90, qui aboutit à une réorganisation de son appareil productif. Un exemple en est le secteur bancaire, qui voit l'emploi diminuer de manière permanente entre 1990 et 1997, pour afficher un recul total d'environ -11% (-1,6% en moyenne annuelle). L'industrie manufacturière est également très concernée par ce phénomène de restructuration, avec des impacts différenciés sur les branches qui la composent[34].

L'évolution de l'emploi sur la crise de 2008 peut paraître surprenante, avec un emploi qui stagne, malgré le recul du PIB observé dès 2009 et le rebond du taux de chômage. Deux phénomènes contradictoires permettent cependant d'expliquer ces observations. Tout d'abord, le recours au chômage partiel a certainement permis d'éviter ou de différer certaines suppressions d'emploi[35]. Le nombre de personnes touchées par ces réductions d'horaire atteint en effet en 2009 un niveau inégalé depuis le début des années 90 (voir graphique G 12).

Taux de chômage, personnes en réduction d'horaire (% de la population active) **G 12**

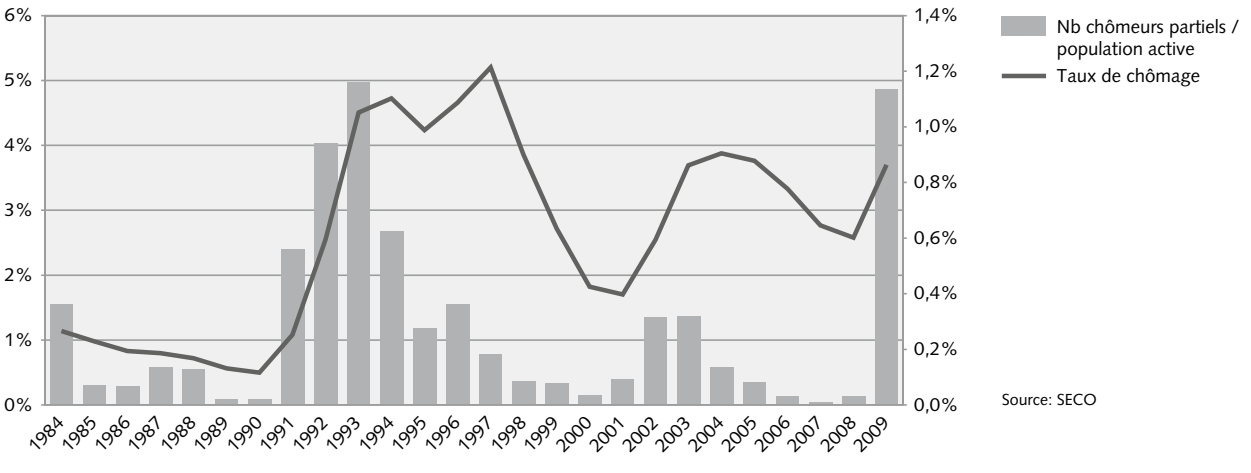

© Office fédéral de la statistique (OFS)

[32] Statistique sur le personnel des fabriques (OFS, annuaires statistiques), Recensement fédéral des entreprises (OFS, pour le secteur tertiaire), STATEM (OFS, pour la construction). Les données du recensement n'étant disponible que pour 1929 et 1939, elles ont été interpolées linéairement.

[33] L'évolution moyenne de cet indicateur sur la période 1929–1939 (+0,1%) est très proche de celle obtenue sur la base du recensement des entreprises, pour le total de l'emploi, (+0,2%) ou de l'évolution moyenne de la population active occupée (+0,1%, pour la période 1930–1941). Les trois résultats sont ainsi cohérents.

[34] Voir notamment OFS (2008), «Analyse structurelle de l'économie suisse: Evolution du secteur manufacturier de 1991 à 2005, vers une concentration sur les branches à forte valeur ajoutée», Actualités OFS, Neuchâtel.

[35] Une présentation du rôle des indemnités pour réduction de l'horaire de travail peut être trouvée dans S. Lutiger et B. Weber (2010), «L'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail: un instrument utile lors de la récession de 2009», La Vie Economique (édition 10 – 2010), SECO, Berne.

Ensuite, des modifications dans le comportement des personnes sans emplois ont, depuis le début des années 90 notamment, conduit à une réactivité plus forte du taux de chômage aux variations de l'emploi[36].

Remarquons finalement que si l'analyse a précédemment été conduite sur la base de l'emploi, une même analyse sur la base des emplois transformés en équivalents plein temps (EPT)[37] conduit à des conclusions très proches. Parmi les différences, le recours aux EPT amplifie quelque peu le recul observé jusqu'en 1997 (-6,7% contre -6,1% précédemment, sur la période 1992–1997) et transforme la stagnation de 2009 en léger recul (-0,1% contre +0,1% précédemment).

1.4 En conclusion

L'évolution future de la conjoncture n'est pas connue et des craintes à son égard ressurgissent ponctuellement. Les éléments présentés dans ce document ont permis de montrer que les crises du passé peuvent se distinguer par des caractéristiques très différentes, dont les principales sont rappelées dans le tableau T1. La sévérité d'une crise ne peut ainsi être évaluée qu'ex post sur la base de l'intégralité des éléments qui la définissent. La crise de 1990 montre en effet que des reculs initiaux très prononcés du PIB ne sont ni un critère suffisant, ni un critère nécessaire pour qualifier une crise de sévère, sa durée et son impact sur le marché du travail devant notamment être pris en considération.

De premier abord, la crise de 2008 pourrait s'avérer moins conséquente que les autres crises, que ce soit par un repli initial plus modéré ou une période de repli plus courte. L'expérience de 1929, et dans une moindre mesure celle de 1990, montre cependant que des rechutes ultérieures sont possibles et peuvent prolonger la période de morosité économique. Par rapport à 1929 tout d'abord, le contexte général est cependant fondamentalement différent. De nombreux enseignements ont été tirés du passé, qui se sont notamment concrétisés par les interventions des banques centrales et de gouvernements pour assurer le fonctionnement du système financier. Au niveau international, la lutte contre la crise s'est par ailleurs déroulée dans un esprit de coopération, alors que les mesures protectionnistes prises dès 1931 avaient contribués à l'aggravation de la crise. Par rapport à 1990 enfin, il ne semble pas que la crise conjoncturelle conduise à une profonde restructuration de l'appareil productif, qui avait alors eu un impact important sur le marché du travail.

Les politiques menées par les banques centrales pour éviter un effondrement du système financier ont cependant conduit à une croissance inégalée des liquidités mises à disposition des établissements bancaires. Par ailleurs, le sauvetage d'établissements financiers et le soutien à différentes industries ont conduit à une forte augmentation des déficits et de la dette de certains Etats. Ces différents éléments constitue autant d'inconnues et de risques potentiels qui pourraient fragiliser la sortie de crise.

T1 Caractéristiques principales des crises étudiées (PIB)

	Crise de 1929	Crise de 1973	Crise de 1990	Crise de 2008
Ecart par rapport à la croissance annuelle moyenne totale	-2,1%	-1,9%	-1,4%	-
Périodes récessives	4 ans	2 ans	2 ans	1 an*
Ampleur de la crise (recul total du PIB)	-5,2%	-7,5%	-1,0%	-1,9%*
Temps de reprise du PIB (retour au niveau initial)	7 ans	6 ans	4 ans	2 ans*
Recul total de l'emploi	-12,0%	-7,4%	-6,7%	-*
Temps de reprise de l'emploi (retour au niveau initial)	8 ans	6 ans	14 ans	-*

* Sur la base des prévisions actuelles (SECO, décembre 2010). L'emploi ne recule qu'en terme d'EPT, et très légèrement, en 2009.

[36] Il convient également de remarquer que l'évolution de l'emploi découle du solde entre emplois créés et emplois détruits, dont les caractéristiques peuvent être très différentes (branche d'activité, qualifications requises). Sheldon (2010) mentionne l'inadéquation croissante entre qualifications demandées et qualifications offertes comme un important facteur explicatif de l'augmentation du chômage incompressible depuis le début des années 90.

[37] Disponibles depuis le troisième trimestre 1991 uniquement.

2 Le taux d'épargne des ménages en 2008

2.1 Introduction

Une précédente publication de l'OFS avait permis de présenter les principales répercussions de l'éclatement de la crise financière en 2008 sur l'activité économique suisse[38]. L'analyse effectuée alors s'était concentrée sur les évolutions du Produit intérieur brut (PIB) et du Revenu national brut (RNB). Ces deux grandeurs constituent en effet des valeurs centrales de l'analyse économique, par le reflet qu'elles donnent des revenus générés ou encaissés par une économie nationale dans son ensemble. Une bonne compréhension des phénomènes économiques nécessite cependant l'extension de l'analyse aux différents flux qui permettent la répartition de ces revenus et au final, la constitution de patrimoines[39]. Par ailleurs, seule une analyse sectorielle permet une vision des interactions entre les différents agents économiques constituant une économie. Les séquences des comptes complètes publiées chaque année en juin permettent une telle démarche et sont mises à contributions dans la suite de ce document.

Le présent chapitre propose l'analyse spécifique d'un secteur, les ménages, et d'un flux, l'épargne, en regard des évènements survenus en 2008. Une analyse sur une plus grande période est généralement proposée, afin de mieux illustrer et interpréter les observations faites pour l'année 2008. Elle permet également de présenter la nature de l'épargne et de ses principales caractéristiques. Le choix de l'épargne des ménages se justifie par différentes considérations. Tout d'abord, combinée à l'épargne des autres secteurs, elle permet le financement de l'investissement et favorise la croissance à moyen/long terme[40]. Ensuite, les ménages ont joué un rôle important dans le déclenchement de la crise aux Etats-Unis, la faiblesse de leur épargne ayant conduit à un recours croissant à l'endettement qui a exarcerbé leur sensibilité à un ralentissement économique. Finalement, l'analyse de l'épargne et de sa constitution permet d'illustrer le comportement spécifique d'un secteur économique, celui des ménages, dont le rôle principal consiste à consommer. L'épargne peut alors être considéree comme un report de consommation dans le futur.

L'analyse qui suit, se décompose en deux parties et se limite volontairement à l'exploitation de données publiées. Dans un premier temps, le comportement du taux d'épargne par rapport à l'évolution économique générale est présentée et certaines interprétations recherchées. Sa relation avec le revenu disponible est notamment précisée. Dans une deuxième partie, la composition de l'épargne est détaillée. Les caractéristiques spécifiques de ses deux composantes sont présentées et leur impact différencié sur la formation du patrimoine abordé.

2.2 Evolution du taux d'épargne

2.2.1 Taux d'épargne et évolution du PIB

Une comparaison entre l'évolution du taux d'épargne des ménages et celle de l'activité économique générale peut permettre d'identifier certains comportements des ménages par rapport à leur situation économique actuelle ou anticipée. Traditionnellement, l'indicateur par excellence de l'activité économique est le PIB à prix constant. Le taux d'épargne représente la fraction du revenu disponible courant qui n'est pas consommée par les ménages, et est par conséquent épargnée. Dans les Comptes nationaux (CN), le revenu disponible correspond aux ressources qui sont à disposition des ménages pour financer leur consommation finale sans entamer leur patrimoine[41]. Différentes formes de cotisations sociales y ont été soustraites, dont une partie permet de générer une épargne qualifiée de forcée (voir encadré).

[38] OFS (2009), «Comptes nationaux 2008, crise financière et résultats contrastés», Actualités OFS, Neuchâtel.

[39] Ces différents éléments seront étudiés plus en détail au sein du chapitre 3 qui présente le système des Comptes nationaux.

[40] Le rôle de l'épargne peut dans certains cas également être considéré comme négatif, s'il conduit à un affaiblissement excessif de la consommation.

[41] Il s'agit ici du patrimoine net (actifs diminués des passifs). Il peut ainsi être également entamé par le recours à l'endettement.

Evolution du PIB (%, échelle de gauche) et taux d'épargne total (%, échelle de droite) **G 13**

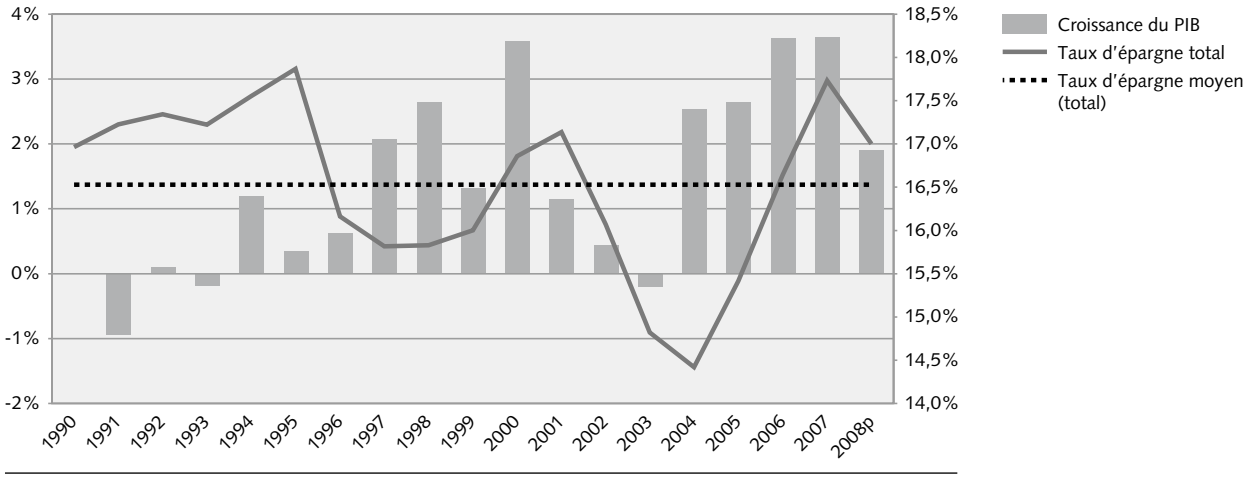

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Si l'épargne est considérée dans son ensemble[42], cette partie des cotisations doit alors être additionnée au revenu disponible qui apparaît dans les CN afin de déterminer un taux d'épargne cohérent. En l'absence de cet ajustement, une partie de l'épargne (la partie forcée) serait comparée à un revenu dont elle a déjà été extraite, ce qui aboutirait à une surévaluation du taux d'épargne. Dans la suite du document, ce revenu est nommé revenu disponible ajusté[43].

La réaction du taux d'épargne au ralentissement économique observé en 2008 est immédiate et se manifeste par une baisse de celui-ci. Le taux reste cependant à un niveau historiquement élevé, sensiblement supérieur à sa moyenne sur la période 1990–2008. Si l'on observe l'évolution du taux d'épargne sur l'intégralité de la période, celui-ci semble avoir connu trois phases distinctes.

Une première période, 1990–1995, se caractérise par un taux d'épargne relativement stable, qui se maintient à un niveau élevé. Elle se caractérise également par une évolution économique plutôt maussade, notamment dans sa première partie. La reprise de 1994 et 1995 se manifeste par une croissance plus soutenue du taux d'épargne.

Une deuxième phase voit se dessiner une tendance baissière du taux d'épargne, qui couvre la période 1996–2004, avec cependant un rebond sur les années 1999–2001. Le taux d'épargne s'éloigne progressivement de sa valeur moyenne, qui n'est dépassée qu'en 2000 et 2001. L'évolution économique sur cette période est contrastée avec une première phase de forte reprise (1997–2000) suivie d'un important ralentissement (2001–2003), puis du retour à une croissance soutenue en 2004. Les dynamiques du taux d'épargne et du PIB coïncident ainsi essentiellement pour les sous-périodes 1999–2000 et 2002–2003, alors qu'elles divergent les autres années.

Finalement, une troisième période couvre les années 2005–2008 avec une forte reprise du taux d'épargne qui coïncide avec des taux de croissance soutenus jusqu'au ralentissement de 2008.

Les différentes observations décrites ci-dessus ne permettent pas de conclure à un lien clair entre évolutions du taux d'épargne et évolution économique générale, qui permettrait d'interpréter le recul de 2008. La théorie économique s'intéresse essentiellement à la formation de l'épargne par le biais du comportement de consommation des ménages[44], et de sa relation avec le revenu. Elle permet d'isoler différents facteurs influençant la formation de l'épagne, dont les principaux sont résumés dans le tableau T2. Il convient de noter que la mise en place d'un système de sécurité social peut avoir une influence notable sur le comportement d'épargne. Tout d'abord, une épargne forcée peut être constituée par ce biais et se substituer à d'autres formes d'épargne (voir également chapitre 2.3). Ensuite, il peut contribuer, par un mécanisme proche de l'assurance, à réduire le degré d'incertitude grèvant les revenus futurs (un exemple en est l'assurance-chômage).

[42] Une analyse plus spécifique des composantes volontaire et forcée de l'épargne est présentée au chapitre 2.3.

[43] Ce flux peut être obtenu sur la base des données publiées chaque années par les CN. Il est égal à la somme du revenu disponible (code B.6b) et de l'ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension (code D.8). Ce dernier flux correspond à l'épargne forcée.

[44] La publication du Secrétariat à l'économie (SECO) «Tendances conjoncturelles» (édition juin 2008) fournit un intéressant aperçu de théories existantes, notamment sur la relation entre patrimoine et consommation.

T2 Quelques déterminants théoriques de l'épargne

Elément d'explication	Impact sur le taux d'épargne[1]
Revenu disponible courant	Positif. Tout d'abord, si la décision de consommation se base uniquement sur le revenu courant, la part de l'épargne est généralement considérée croissante par rapport au revenu. Ensuite, si la décision de consommer prend en compte la totalité des revenus actuels et futurs (voir élément suivant), l'évolution du revenu courant se répercutera principalement sur l'épargne (effet de lissage).
Revenus disponibles futurs (attendus), et incertitude règnant à leur sujet[2]	Négatif pour les revenus futurs, positif pour l'incertitude. Des revenus futurs plus élevés conduisent à une consommation courante plus élevée, si celle-ci est déterminée par l'intégralité des revenus attendus. Un accroissement de l'incertitude renforce par contre le besoin d'épargne de précaution.
Disponibilité actuelle et future de sources de financement alternatives[3]	Négatif. La possibilité de recourir à des financement de tiers rend moins nécessaire la constitution d'une épargne pour financer sa consommation future.
Taux d'intérêt (réel)	Indéterminé. Le taux d'intérêt peut tout d'abord avoir un effet positif sur l'épargne par la plus grande consommation qu'il permet si celle-ci est reportée (ou par l'augmentation du coût du financement externe qu'il induit). Cependant, un effet négatif peut être lié à l'augmentation des revenus futurs qui en découlent.
Répartition par âge de la population	Indéterminé, plutôt négatif. Si la constitution d'épargne s'explique en partie par le financement de la retraite, une désépargne est attendue dès la fin de l'activité.
Valeur du patrimoine accumulé	Négatif. Une appréciation du patrimoine peut se substituer à la constitution d'une épargne, notamment si celui-ci peut être aisément réalisé à des fins de consommation.

[1] Le taux d'épargne étant le ratio entre épargne et revenu disponible (ajusté) courant, deux éléments doivent être ici pris en considération: l'impact sur l'épargne et l'impact sur le revenu courant.

[2] Dans cette perspective, ce sont la totalité des revenus estimés sur une vie (stable), et non uniquement le revenu courant (volatile), qui déterminent le choix entre consommation et épargne. Les théories associées à cette analyse portente le nom de théorie du revenu permanent ou de théorie du cycle de vie. L'épargne permet de constituer un patrimoine qui servira au lissage de la consommation. L'incertitude se réfère à l'éventualité d'une évolution adverse des revenus futurs, bien que celle-ci ne soit pas connue au moment de la décision de consommer. Une épargne additionnelle, dite de précaution, permet de se protéger contre ce risque.

[3] L'incertitude quant à la disponibilité future de sources financement alternatives (cession d'actifs, emprunt bancaire) peut constituer une explication supplémentaire à la constitution d'une épargne de précaution.

C'est ainsi par son impact sur ces différents facteurs que l'évolution économique générale devrait influencer le taux d'épargne. L'évolution du revenu disponible (ajusté) et son allocation entre consommation et épargne, qui constituent l'élément central de l'analyse du taux d'épargne, font l'objet du chapitre suivant. Certains éléments évoqués dans le tableau T2, en relation avec la valeur du patrimoine accumulés seront réexaminés au chapitre 2.3 qui s'intéresse, entre autres, à la relation entre épargne et formation du patrimoine.

Epargne forcée et revenu disponible

L'épargne forcée est essentiellement constituée par les fonds versés aux caisses de pension, qui représentent une forme de patrimoine pour les ménages. Elle se forme par le versement de cotisations sociales, auxquelles doivent être soustraites les prestations sociales reçues. Dans le système des CN, cette épargne forcée est dans un premier temps déduite des revenus des ménages pour obtenir leur revenu disponible, puis leur est ultérieurement réattribuée afin de déterminer le flux d'épargne totale. L'épargne totale ne doit ainsi pas être comparée avec le revenu disponible, mais avec un revenu disponible augmenté de cette épargne forcée. Par ailleurs, le flux d'épargne forcée étant de nature brute (c'est-à-dire avant déduction des amortissements), les comparaisons doivent être faite sur la base de données brutes. L'épargne forcée fait l'objet d'une analyse plus spécifique au chapitre 2.3.

2.2.2 Taux d'épargne et évolution du revenu disponible (ajusté)

La comparaison des évolutions du revenu disponible (ajusté) et de la consommation finale (voir encadré) permet une première analyse plus détaillée de l'évolution du taux d'épargne sur la période 1990–2008. Pour les deux grandeurs, l'effet de l'inflation a été corrigé au moyen d'un indice des prix lié à la dépense de consommation finale. Un écart de croissance est présenté, qui correspond à la différence entre le taux de croissance observé pour le revenu et celui observé pour la consommation finale.

Sur l'intégralité de la période, les différents agrégats présentent des évolutions annuelles moyennes très similaires, bien qu'une volatilité plus prononcée puisse être observée pour l'épargne. Si globalement la consommation finale affiche une stabilité plus grande, qui peut s'expliquer par la prise en compte d'éléments non courants dans la décision de consommation (p.ex. revenus futurs), elle s'adapte également dans certains cas très rapidement aux évolutions du revenu courant.

Tout d'abord, la période 1992–1995 voit une consommation finale anémique suivre les progressions peu favorables du revenu disponible et peser sur l'évolution économique générale. 1993 est même une des rares périodes de l'histoire économique récente à connaître un recul de la consommation finale[45]. Le taux d'épargne qui en résulte poursuit ainsi sa croissance à un niveau élevé. Ce n'est que dès 1996 que la consommation retrouve un dynamisme durable, anticipant en cela l'évolution du revenu disponible qui est alors négative. Le taux d'épagne diminue alors jusqu'en 1998, puis bénéficie dès 1999 d'une croissance du revenu qui accélère. Sur cette période, les anticipations jouent ainsi un rôle essentiel, avec tout d'abord de faibles progressions du revenu courant qui coïncident avec une hausse de l'incertitude sur les revenus futurs et éventuellement leur révision à la baisse. La configuration du début des années 90 est en effet particulièrement morose, conjugant hausse du chômage, taux d'intérêts élevés et difficultés bancaires liées à l'éclatement d'une bulle immobilière[46]. Elle est ainsi propice à la constitution d'une épargne de précaution. Une fois les incertitudes dissipées, une croissance soutenue de la consommation est retrouvée, qui se traduit initialement par une baisse du taux d'épargne. L'évolution de ces incertitudes peut être illustrée par l'indice de confiance des ménages qui est calculé par le Secrétariat à l'économie (SECO)[47]. L'incertitude à étudier portant sur les revenus attendus, seul l'indice partiel reflétant la situation financière personnelle future est ici pris en considération. Comme le montre le graphique G 15, celui-ci évolue de manière presque symétrique au taux de chômage, qui représente le risque principal (et de nature conjoncturelle) pesant sur les revenus futurs des

Evolutions du revenu disponible ajusté et de la consommation finale, écart de croissance (%, échelle de droite), taux d'épargne total (%, échelle de gauche) **G 14**

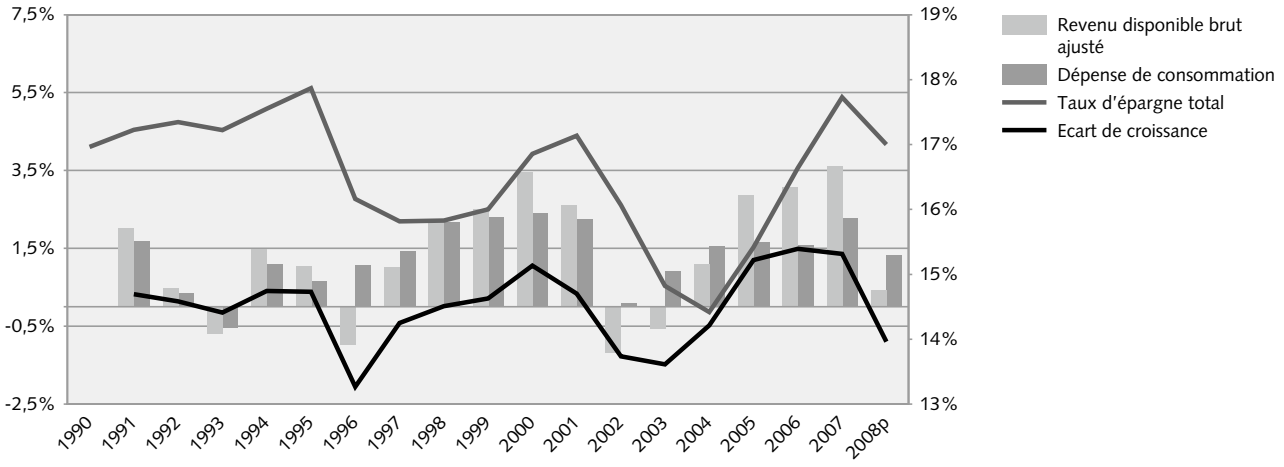

© Office fédéral de la statistique (OFS)

[45] Les autres années de recul sont 1974 et 1975.

[46] Pour de plus amples détails sur l'évolution conjoncturelle en Suisse, la publication suivante peut être consultée: OFS (2005), «L'économie suisse des années 90 à nos jours, faits marquants et analyses conjoncturelles», Publication OFS, Neuchâtel. Par ailleurs, une comparaison historique des différentes crises ayant marqué l'économie suisse constitue la première partie de cette publication.

[47] Une présentation de cet indice peut être trouvée dans la revue «La Vie économique» publiée par le SECO (édition 1/2 – 2009). Il repose sur une enquête effectuée auprès d'un échantillon de ménages, interrogés sur leurs attentes quant à la situation économique générale, l'évolution des prix, le marché du travail et la situation financière personnelle.

ménages[48]. La période 1990–1997 se caractérise par une forte hausse du taux de chômage, qui se stabilise à un niveau élevé. Parallèlement, l'indice de confiance chute fortement avant de se reprendre, en deux temps, dès 1993. Une reprise ininterrompue de celui-ci ne se manifeste cependant pas avant 1997.

Sur la période 2002–2003, l'apparition d'évolutions négatives du revenu disponible ne conduit pas à un recul de la consommation finale, même si sa croissance ralentit fortement, notamment en 2002. Comme le montre le graphique G 15, elle est soutenue par des perspectives plus positives (ou moins incertaines) à moyen ou long terme. La hausse du taux de chômage est alors moins prononcée qu'au début des années 90 et se traduit par un moindre repli de l'indice de confiance. Une croissance prononcée de la consommation finale est ensuite retrouvée dès 2004, qui conduit initialement à la poursuite du repli du taux d'épargne, avant que l'accélération de la progression du revenu ne permette son redressement. Le niveau de la première moitié des années 90 est atteint en 2007, porté cependant par des facteurs positifs (forte croissance du revenu courant) et non négatifs (incertitude sur les revenus futurs).

Le recul de l'épargne en 2008 repose essentiellement sur le ralentissement du revenu disponible courant alors que la consommation finale conserve une dynamique clairement positive. La situation s'apparente ainsi à celle de 2002, avec une évolution de la consommation finale qui s'écarte, positivement, de celle du revenu disponible. Une adaptation fortement à la baisse des revenus futurs attendus ou une incertitude accrue à leur sujet ne semble à ce stade pas peser sur les décisions des ménages, même si la dégradation de l'indice de confiance des ménages précède la croissance du taux de chômage qui n'intervient qu'en 2009. Elle est plus marquée qu'en 2002/2003 mais une importante amélioration de la situation perçue est cependant observable dès 2010. Cette interprétation est appuyée par les premiers résultats pour 2009 qui, bien qu'ils suggèrent la poursuite du ralentissement de la consommation finale, en calculent la croissance à environ +1,0%[49].

Concepts de consommation finale des ménages

Les CN présentent la consommation finale des ménages selon deux concepts. Le concept de dépense de consommation finale couvre tout d'abord exclusivement les dépenses supportées directement par les ménages [50]. Le concept de consommation effective permet son extension à l'intégralité des biens et services consommés par les ménages, que ceux-ci en supportent le coût économique ou non. Un exemple en est l'éducation, un service qui est fondamentalement consommée par les ménages (selon la terminologie des CN, individualisable) tout en étant financé par les administrations publiques. Dans le cadre de l'analyse de l'épargne présentée ici, et plus particulièrement de l'allocation du revenu disponible entre épargne et consommation, la notion de «consommation finale» se réfère exclusivement au concept de dépense de consommation finale.

Indice partiel de confiance des ménages (moyenne annuelle, échelle de gauche), taux de chômage (%, échelle de droite) **G 15**

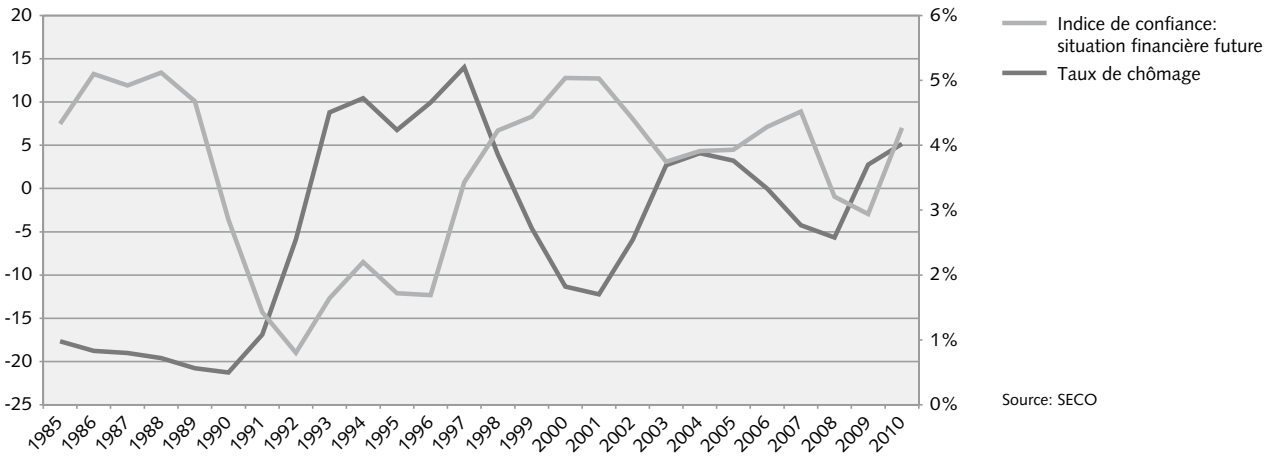

© Office fédéral de la statistique (OFS)

[48] L'assurance-chômage permet une couverture partielle (en montant et durée) de ce risque.

[49] Sur la période 1990–2008, le taux de croissance annuel moyen s'établit à +1,5%. Par ailleurs, les prévisions actuelles pour 2010 et 2011 prévoient une accélération de cette croissance.

[50] Une explication plus détaillée de cette distinction et de ses implications peut être trouvée dans le document OFS (2003), «Une introduction à la théorie et à la pratique des Comptes nationaux: Méthodes et concepts du SEC», Publication OFS, Neuchâtel.

Si l'épargne a été précédemment considérée comme un ensemble homogène, elle recouvre en réalité deux composantes distinctes, dont une échappe aux décisions individuelles des ménages. Le prochain chapitre permet d'en présenter les spécificités et leur impact sur les évolutions de l'épargne analysées jusqu'ici. Les interprétations présentées ci-dessus peuvent ainsi être confirmées par une prise en compte exclusive de la composante volontaire de l'épargne.

2.3 Epargne volontaire et épargne forcée

2.3.1 Des caractéristiques spécifiques

L'épargne constituée par les ménages peut être décomposées en deux éléments distincts:

– l'épargne forcée, qui est constituée par le biais de différentes contributions à des organismes sociaux, pour autant que ceux-ci constituent des réserves. Elle correspond essentiellement à la part des cotisations versées par le ménages qui permet de couvrir des prestations sociales futures et constitue ainsi un droit des ménages sur ces organismes[51]. Elle exclut ainsi la part des cotisations sociales qui couvre les prestations courantes versées et rémunère le service offert par les institutions qui les gèrent;

– l'épargne volontaire, qui résulte de l'affectation délibérée d'une part du revenu disponible à la constitution d'un patrimoine (réel ou financier).

En Suisse, l'épargne forcée est liée à la prévoyance professionnelle et est ainsi fortement déterminée par des facteurs insitutionnels ou démographiques relativement stables. Sa formation repose principalement sur une composante du revenu très spécifique, la rémunération du travail, et est influencée par le montant des prestations fournies. Sur la base des quelques éléments théoriques présentés au chapitre 2.2.1, l'épargne forcée peut être considérée comme un substitut à l'épargne volontaire qui aurait été constituée en vue de couvrir les besoins de consommation à l'âge de la retraite.

L'épargne volontaire reflète quant à elle une agrégation de choix individuels liant revenu disponible et consommation finale. Sa formation repose ainsi sur la totalité des revenus à disposition, après déduction de l'épargne déjà accumulée sous forme obligatoire.

La répartition entre ces deux types d'épargne, dont les valeurs sont représentés sur le graphique G 16, ne présente pas de tendance claire, même si la composante obligatoire est généralement majoritaire (part moyenne de 57%). Sa part tend à augmenter en phase de ralentissement ou de recul et se contracter en phase de croissance, compatible avec le rôle stabilisateur qui en est a priori attendu. Sur la période 2003–2007, la part de l'épargne forcée diminue ainsi de 12 points avant de progresser de 5 points en 2008.

Epargne forcée et volontaire (mios frs, échelle de gauche), part de l'épargne forcée (%, échelle de droite) **G 16**

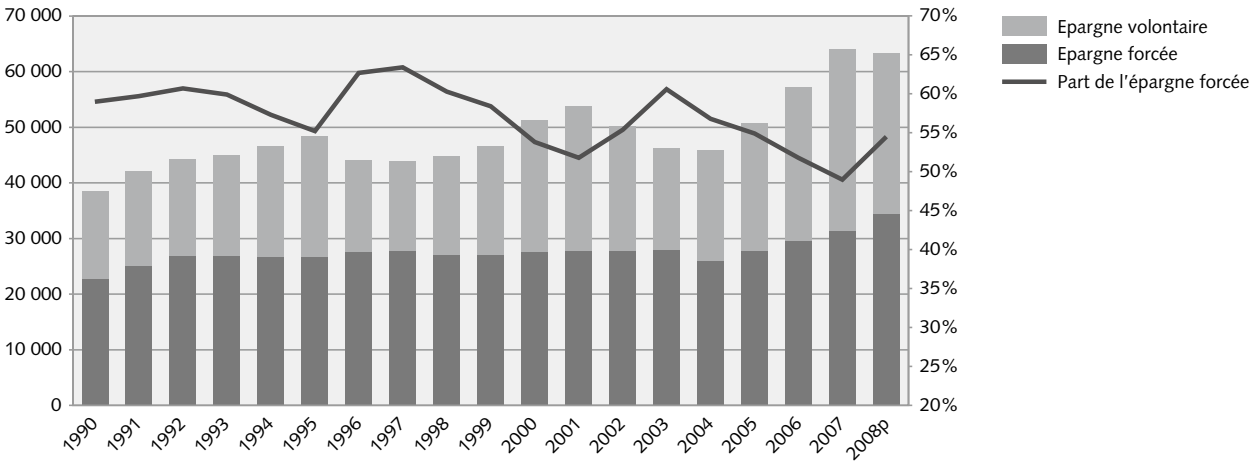

© Office fédéral de la statistique (OFS)

[51] Certaines années, des éléments particuliers peuvent également influencer cette épargne, comme l'octroi aux cotisants d'une participation à des résultats particulièrement favorables enregistrés par les caisses de pension. Leur impact est cependant généralement ponctuel et limité.

Taux d'épargne forcée et volontaire (% du revenu disponible ajusté) **G 17**

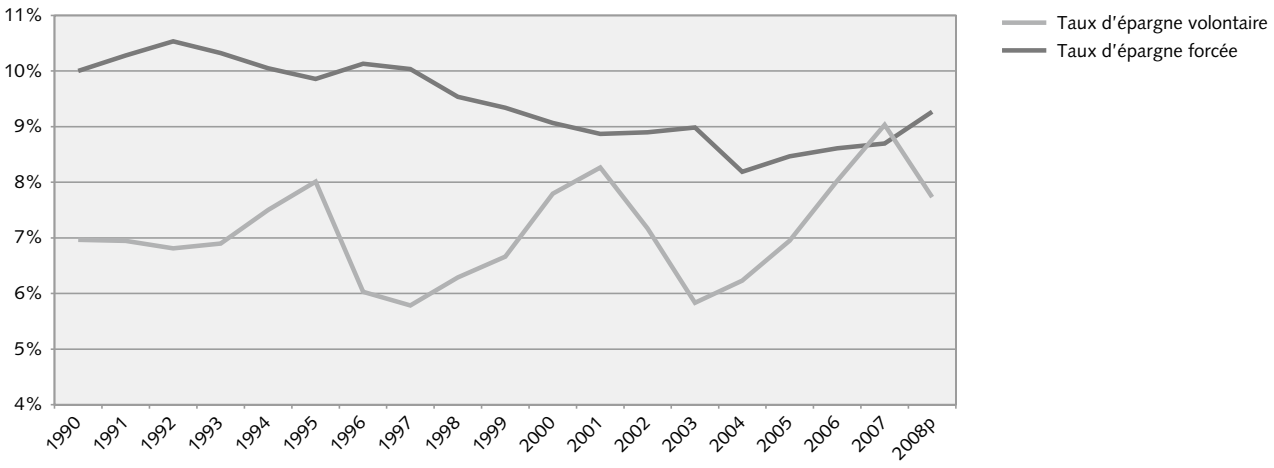

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Ce rôle stabilisateur peut être rendu plus explicite si les évolutions spécifiques des deux composantes sont analysées et comparées à celles du revenu disponible (ajusté). Elles sont présentées sur la base de leur part à ce revenu, sur le graphique G 17, ce qui permet de refléter leur contribution au taux d'épargne total.

Les deux composantes présentent globalement des tendances négatives sur la période 1990–2003/2004[52], nettement plus prononcée dans le cas de l'épargne forcée. Dans le cas de l'épargne volontaire, cette tendance est entrecoupée de rebonds très prononcés sur les années 1994/1995 et 1998/2001. Dès 2003/2004, deux tendances positives semblent se dessiner. Le recul du taux d'épargne en 2008 repose exclusivement sur le recul du taux d'épargne volontaire alors que le taux d'épargne forcée poursuit sa forte croissance.

2.3.2 Evolution de l'épargne forcée

La stabilité à court terme du niveau de l'épargne forcée découle directement du calcul des caisses de pension, qui planifient la constitution d'une épargne sur l'intégralité de la période d'activité de leurs assurés et prennent en considération tant leurs revenus actuels que leurs revenus futurs attendus (revenus du travail et revenus sur la fortune accumulée). Elle peut cependant être considérée comme reposant essentiellement sur deux piliers: les revenus du travail, à la base du prélèvement des cotisations, et les prestations versées au rentiers. Comme le montre le graphique G 18, le lien entre évolution de l'épargne forcée, salaires bruts (base de calcul des cotisations) et prestations versées connaît différentes phases.

La quasi-stagnation de l'épargne forcée qui s'observe sur la période 1991–2001 repose essentiellement sur la croissance des salaires bruts. Malgré un dynamisme plus modeste, lié notamment à un marché du travail déprimé jusqu'en 1999, elle suffit à compenser la progression continue des prestations versées[53]. Les années 2002–2003 marquent une pause dans la croissance de ces dernières. Dès 2005, la progression plus soutenue des salaires bruts permet à l'épargne forcée de retrouver un plus grand dynamisme qui se poursuit en 2008. Un facteur négligé ici est celui du rendement des capitaux déposés auprès des caisses de pension. Que celles-ci se fixent un objectif en terme de prestations futures (primauté des prestations) ou de capital à la retraite (primauté des cotisations), ce rendement constitue une source de financement additionnel qui peut modifier le lien entre cotisations versées et revenus du travail[54]. Un rendement plus favorable peut, par exemple, permettre le prélèvement de cotisations moins élevées. Il peut également conduire à une épargne forcée supplémentaire

[52] Le creux de 2004 observé pour l'épargne forcée peut être accentué par une importante modification des bases statistiques (révision de la statistique sur les caisses de pension).

[53] L'évolution du solde dépend à la fois de l'écart entre les évolution de ses composantes et de l'importance de la composante négative (ici, les prestations) par rapport à celui-ci. Au début des années 90, la part des prestations étant modeste (et inférieure au solde), l'évolution est plutôt déterminée par celle des cotisations.

[54] D'autres facteurs peuvent également influencer cette rapport, comme par exemple les modifications du seuil d'entrée dans le système de la prévoyance professionnelle (salaire minimal impliquant une couverture) ou l'évolution démographique, des cotisations plus élevées étant prélevées sur les revenus des actifs plus âgés. Ils sont ici négligés.

Epargne forcée, salaires bruts et prestations versées (indices, année 2000 = 100) **G 18**

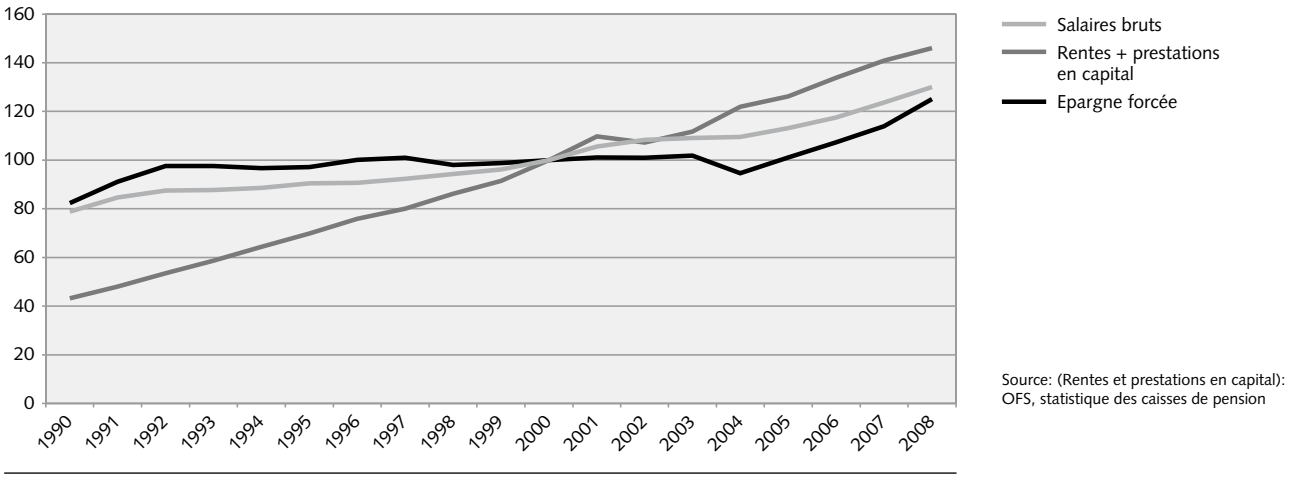

Source: (Rentes et prestations en capital): OFS, statistique des caisses de pension

© Office fédéral de la statistique (OFS)

générée par ce revenu[55]. Le cadre institutionnel de la prévoyance professionnnelle reconnaît ce rôle par le biais du taux d'intérêt technique, qui doit être utilisé pour déterminer les besoins en réserves des caisses de pension[56]. Celui-ci a été rendu plus flexible aux évolutions à court terme, avec différents ajustements opérés dès 2002[57]. Ces modifications n'affectent cependant pas significativement l'évolution de l'épargne forcée, qui ne présente ni rupture à la hausse, en réponse aux réductions opérées en 2002 et 2004, ni rupture à la baisse suite aux augmentations de 2005 et 2008. De manière générale, les rendements à long terme affichent une tendance à la baisse depuis le début des années 90, notamment sous l'effet d'une inflation maîtrisée. L'influence de ce rendement peut ainsi être considéré comme diminuant sur la période, ce qui est confirmé par le ratio entre revenus attribués aux assurés et cotisations sociales. Si celui-ci atteint un maximum de 24,6% en 1992, il n'est plus que de 17,6% en 2008. Finalement, aucune rupture liée à d'autres adaptations du cadre institutionnel n'est observable sur le graphique G 18.

2.3.3 Epargne volontaire et structure du revenu

Le graphique G 17 a précédemment montré que la composante volontaire de l'épargne peut être considérée comme la principale source de volatilité au sein du taux d'épargne et par conséquent la plus susceptible de réagir aux modifications de la conjoncture. Elle constitue notamment l'unique cause du repli du taux d'épargne observé en 2008. Les différentes caractéristiques évoquées au chapitre 2.2.1 concernent essentiellement cette composante volontaire, car elle est la seule qui résulte directement d'un arbitrage individuel entre consommation et épargne. La comparaison des taux d'épargne totaux et volontaires du graphique G 19 permet de l'illustrer plus clairement.

Des décalages occasionnels peuvent cependant être observés liés à des évolutions divergentes entre les deux composantes de l'épargne. Des reprises plus rapides et plus vigoureuses peuvent notamment être observées pour l'épargne volontaire en 1998 et en 2004. Dans les deux cas, des recompositions de la structure des revenus peuvent être mises en évidence, avec des parts croissantes liées aux revenus de la propriété par rapport aux autres formes de revenu (graphique G 20)[58]. Contrairement à l'épargne forcée qui repose sur le revenu du tra-

[55] Dans le système des CN, cette réalité est reflétée par un traitement spécifique. Les revenus issus de ces placements sont considérés comme une forme de revenus de la fortune versée par les caisses de pension aux ménages, qui les reversent ensuite à celles-ci sous la forme de suppléments de cotisations.

[56] Le taux d'intérêt technique devrait théoriquement refléter le rendement attendu, à long terme, sur le placements des réserves constituées par les caisses de pension. Une augmentation de ce taux conduit à un besoin de réserves moins élevés, une partie des prestations futures (ou de l'objectif en capital) étant couvertes par des rendements attendus plus élevés. Une baisse de ce taux conduit à un besoin de réserves plus élevé.

[57] Ce taux a été abaissé en 2002 et 2004, augmenté en 2005 et 2008 puis à nouveau abaissé en 2009.

[58] Ce graphique représente un éclatement alternatif du revenu disponible. Différents traitements sont apportés aux transferts nets. Tout d'abord, si les salaires bruts sont distingués, les cotisations patronales doivent être extraites des cotisations versées incluses au sein des transferts nets. Un traitement identique est appliqué aux revenus sur avoirs auprès de pension qui sont à la fois exclus des revenus de la propriété et des cotisations versées. Finalement, le flux de transferts nets doit encore être corrigé de l'épargne forcée. Par ailleurs, l'excédent brut d'exploitation est intégré au sein des revenus de la propriété.

Taux d'épargne total (% du revenu disponible ajusté, échelle de gauche) et volontaire (échelle de droite) **G 19**

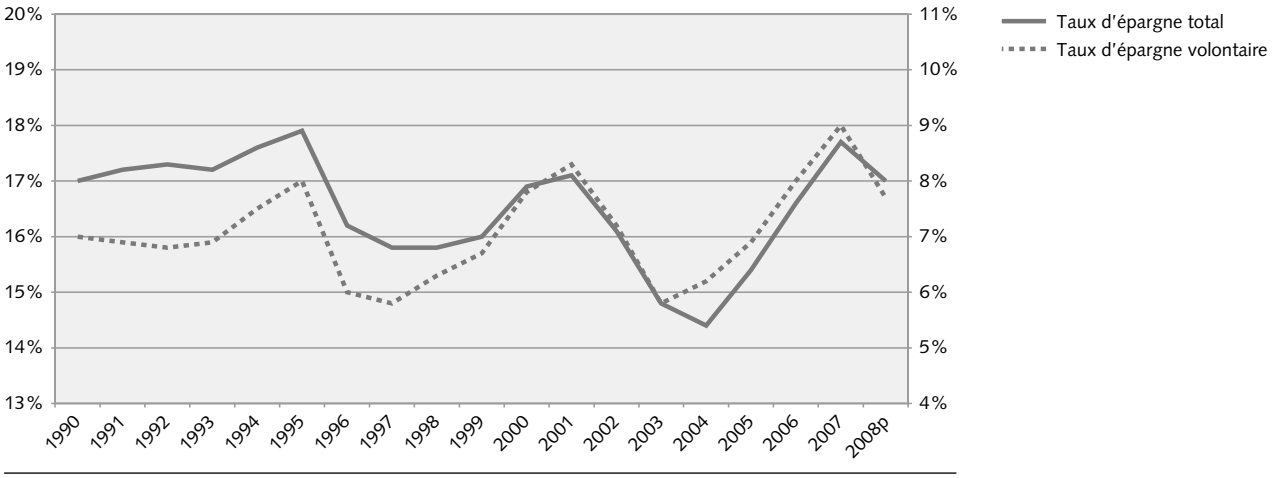

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Salaires bruts (parts en %, échelle de droite), revenus de la propriété, transferts nets hors impôts (part en %, échelle de gauche) **G 20**

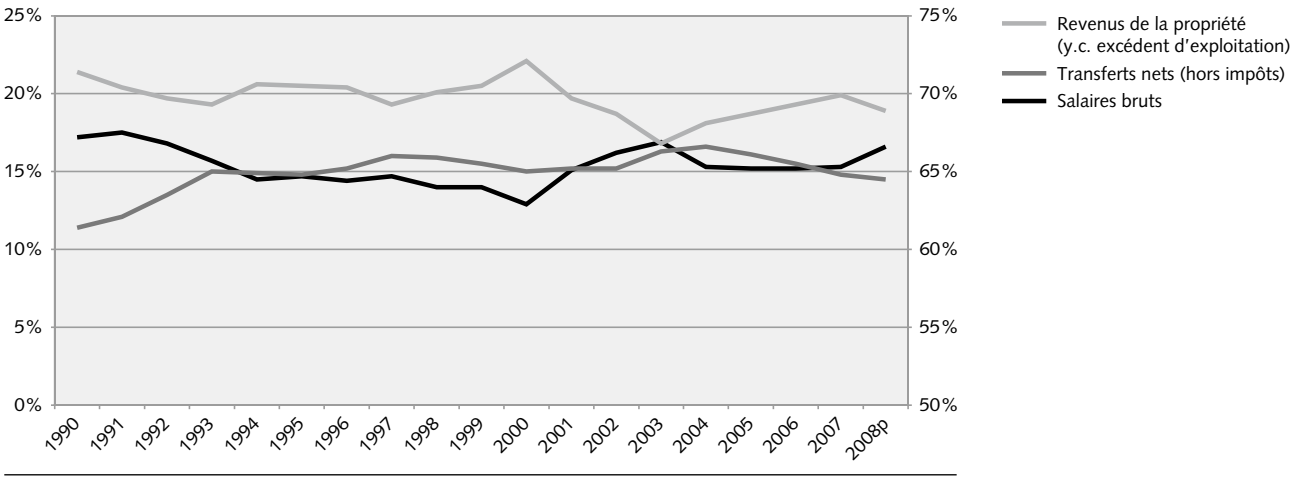

© Office fédéral de la statistique (OFS)

vail comme source principale, l'épargne volontaire peut être constituée par l'intégralité des sources de revenu. Toute modification de la structure du revenu peut ainsi avoir un impact sur le taux d'épargne. La période 1990–1997[59], qui voit une baisse de la part des salaires au profit des transferts nets liée à la situation défavorable du marché du travail, ne conduit cependant pas à des évolutions sensiblement divergentes. Finalement, le recul de 2008 s'avère plus prononcé si seule la composante volontaire est observée. L'importance des revenus du travail connaît cette année un net rebond, notamment par rapport aux revenus de la propriété, et s'observe également par une évolution favorable de l'épargne forcée. En 2008, l'entrée en crise se traduit ainsi pour les ménages par un repli de leurs revenus de la propriété, bien que celui-ci soit compensé par la croissance d'autres composantes.

[59] Le taux de chômage recule de manière persistante dès 1998.

2.3.4 Un impact différencié sur la formation du patrimoine

Si les précédents chapitres se sont intéressés à l'évolution du taux d'épargne et de ses déterminants, les conséquences des évolutions de l'épargne sur la formation du patrimoine des ménages sont abordées ici. Comme la dernière partie de cette publication le présentera, le patrimoine évolue grâce à l'acquisition (ou la cession) d'actifs réels et financiers, ainsi que sous l'effet de facteurs plus exogènes, notamment l'évolution de leur valeur. Selon la définition du patrimoine réel dans les CN, sa formation par les ménages se limite à l'acquisition de biens durables entrant dans un processus de production et inclut notamment l'acquisition de biens immobiliers[60]. Il exclut ainsi tout bien ayant un caractère durable similaire mais relevant de la consommation (p.ex. l'acquisition d'une voiture pour une utilisation non professionnelle).

Dans ce contexte, l'épargne constitue la part des revenus qui est allouée à l'accroissement du patrimoine. Cependant, seule une partie de celle-ci peut être librement attribuée aux formes de patrimoines souhaitées, notamment l'acquisition de patrimoine réel. En effet, comme le chapitre précédent l'a précisé, l'épargne forcée est liée au système de prévoyance professionnelle et transite intégralement par le biais des caisses de pension. Le patrimoine accumulé par ce biais se retrouve ainsi exclusivement sous une forme bien spécifique d'actifs, qui représente une créance des ménages sur les caisses de pension[61]. Bien évidemment, ces fonds sont ultérieurement utilisés par ces institutions pour l'acquisition de différents actifs financiers.

Le graphique G 21 permet de montrer la relation existant entre investissements (acquisition nette de patrimoine réel) et épargne volontaire, de même que le besoin ou la capacité de financement qui en découle. Par ailleurs, le solde de financement total généré par les ménages, qui prend également en compte l'épargne forcée, est également présenté. Il reflète la formation totale de patrimoine qui été réalisée sur la base du revenu.

Il apparaît ainsi clairement que, pour la plupart des années, seule l'épargne forcée permet aux ménages de générer un solde de financement positif et par conséquent d'accroître leur patrimoine financier. L'importance de ce circuit est confirmée par la statistique sur le patrimoine des ménages établies par la Banque nationale suisse[62]. Celle-ci montre que les droits des ménages sur les caisses de pension représentent en moyenne 26% du total des actifs et ne sont dépassés que par le patrimoine immobilier dont la part est de 39%. Ces droits représentent par ailleurs 43% du total des actifs financiers[63].

L'épargne brute volontaire ne couvre ainsi généralement pas les investissements en biens réels et génère un besoin en sources de financement alternatives. Celle-ci peuvent être obtenues par le biais de prêts de tiers (emprunts bancaires notamment) ou par la cession d'actifs financiers. La liquidité des actifs détenus ou la disponibilité de fonds de tiers jouent ainsi un rôle fondamental dans la capacité des ménages à soutenir un tel rapport entre épargne et investissements. Des difficultés à leur sujet devraient conduire à la constitution d'une épargne supplémentaire (voir également les éléments théoriques du chapitre 2.2) ou à un redimensionnement des investissements[64]. Il est intéressant de remarquer ici que les retraits d'avoirs de prévoyance en vue d'acquisitions immobilières sont un exemple particulier de cession d'actifs financiers, qui peut être directement lié au financement d'investissements réels. De tels retraits sont permis depuis 1995, dans le cadre de l'ordonnance sur l'encouragement à la propriété du logement, qui complète le cadre insitutionnel régissant la prévoyance professionnelle. L'épargne forcée accumulée peut ainsi être mise à contribution pour le financement d'investissements courants[65].

Les périodes 2000–2002 et 2006–2008 font figures d'exceptions, grâce à des taux d'épargne volontaire élevés qui permettent la constitution de patrimoine financier parallèlement au patrimoine réel. Le repli observé en 2008 porte ainsi peu à conséquence en terme de formation du patrimoine des ménages, grâce au niveau élevé d'épargne volontaire qui est maintenu.

---

60 Par convention, les CN considère qu'un ménage résidant dans sa propriété produit un service de location, qu'il consomme lui-même (production pour usage final propre). La part des biens immobiliers (habitation uniquement) aux investissements des ménages se monte à 58% sur la période 1990–2008 et est plutôt croissante.

61 Sa dénomination dans les CN est celle de «droits des ménages sur les fonds de pension».

62 Cette statistique correspond à la composante financière des CN, tant en termes de flux que de patrimoine, et ses concepts sont par conséquent identiques. Comme elle repose cependant sur des sources statistiques différentes, elle aboutit à des soldes de financement qui diffèrent. Pour plus d'informations sur cette statistique, voir *www.snb.ch/fr/iabout/stat/statpub/vph/id/statpub_vph_actual*.

63 A fin 2008, le total des actifs s'élevait à 393'262 francs par habitant, dont 222'754 francs d'actifs financiers et 170'509 francs liés au patrimoine immobilier. Les droits des ménages sur les caisses de pension représentaient 96'985 francs.

64 Les déterminants de l'investissement des ménages ne sont pas analysés ici.

65 En moyenne annuelle, ces prélèvements représentent 2,1 mias de francs depuis 1995. Leur tendance est à la hausse malgré un recul sur les années 2005–2007.

Epargne volontaire, investissements bruts, soldes de financement (mios frs) **G 21**

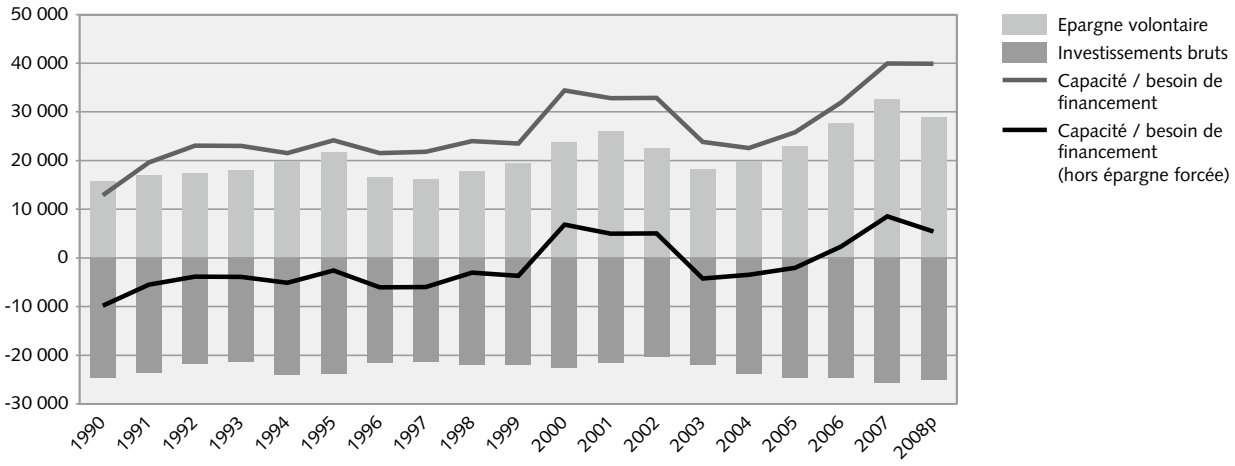

© Office fédéral de la statistique (OFS)

L'effet des réévaluations du patrimoine doit finalement également être pris en considération. En périodes de réévaluations positives, il devrait faciliter le recours à un financement alternatif, notamment par la cession d'actifs, et ainsi favoriser une épargne moins élevée. Selon la statistique sur le patrimoine des ménages (BNS), d'importants gains ont été observés pour les années 2005–2006 alors que les années 2001, 2002 et 2008 se caractérisent par des pertes marquées[66]. Seule l'année 2001 présente une évolution de l'épargne compatible avec ces observations, alors que 2008 en est un contre-exemple marqué, qui combine fortes réévaluations négatives et légère baisse de l'épargne. Les facteurs liés au revenu semblent ainsi prépondérants dans la décision d'épargner.

2.4 En résumé

Si l'épargne peut être vue positivement comme un élément essentiel au financement de l'investissement et par conséquent au développement de la capacité productive à long terme, elle peut également être le reflet d'anticipations négatives et d'une consommation déprimée. Les éléments présentés précédemment montrent que le deuxième facteur caractérise notamment le début des années 90, où faiblesse des revenus et de la consommation coexistent. La situation de 2008 est fort différente. Elle succède tout d'abord à une période caractérisée par une augmentation du taux d'épargne liée à des facteurs essentiellement positifs (hausse des revenus). Ensuite, le repli observé est modéré et permet le maintien du taux d'épargne à un niveau élevé, qui ne peut être interprété comme un signe de craintes face à l'avenir. La consommation finale conserve en effet une croissance solide, qui se poursuit en 2009 malgré un certain ralentissement. Finalement, contrairement à de nombreuses périodes précédentes, le taux d'épargne permet à la fois le financement intégral des investissements en actifs réels et la constitution de patrimoine financier.

L'importance du circuit des caisses de pension peut également être soulignée. L'épargne forcée constitue un élément de stabilité et se substitue à une composante importante de la décision individuelle d'épargne, le financement de la retraite. Dans le cas suisse, elle constitue une part importante de la constitution du patrimoine individuel aux côtés des acquisitions de biens immobiliers. L'analyse de l'épargne a cependant également montré, que, parallèlement à cette épargne, les décisions d'investissement des ménages aboutissent la plupart des années à des besoins de financement. Ceux-ci peuvent être comblés pour autant que du financement de tiers soit disponible ou que des actifs financiers puissent être cédés. La possiblité offerte par la prévoyance professionnelle de retirer son avoir vieillesse constitue alors une forme de cession d'actifs permettant le financement d'acquisitions de biens réels.

[66] Cette statistique ne relève que les gains et pertes enregistrées sur actifs financiers. Elle ne couvre pas les réévaluations enregistrées sur actifs immobiliers.

3 Le système des Comptes nationaux

3.1 Introduction

Si des termes comme «Produit intérieur brut» ou «épargne des ménages» semblent faire partie du langage courant par leurs apparitions répétées dans la presse notamment, ils s'inscrivent dans un contexte plus large qui est celui du système des Comptes nationaux. Ce système peut légitimement être considéré comme la pierre angulaire de l'analyse macroéconomique au vu de la quantité d'informations qu'il permet de livrer. D'autres sources d'informations macroéconomiques sont notamment les statistiques du marché du travail (emploi, taux de chômage), les statistiques des prix (indice des prix à la consommation), la balance des paiements (relations avec l'étranger) et les statistiques monétaires et financières (masse monétaire, taux d'intérêt).

Traditionnellement, deux composantes sont distinguées au sein de la science économique. Tout d'abord, la microéconomie cherche à analyser les comportements individuels des différents acteurs économiques tels que les consommateurs et les entreprises, de même que leurs interactions sur des marchés spécifiques. La macroéconomie, au contraire, considère l'économie dans sa globalité. A cette fin, elle étudie les relations entre différentes grandeurs agrégées qui doivent être préalablement estimées. Une illustration de la différence entre les deux approches peut être donnée par l'analyse de la consommation. L'approche microéconomique étudie les déterminants du choix d'un consommateur entre différents types de biens en fonction de variables telles que le prix de ces biens ou le revenu de ce consommateur. L'approche macroéconomique cherchera plutôt à décrire la relation existant entre la consommation mesurée pour la totalité des ménages établis sur un territoire donné et des variables telles que leur revenu disponible. De telles valeurs sont estimées dans le cadre des différentes composantes du système des Comptes nationaux.

Les chapitres suivants permettent de présenter les objectifs et caractéristiques principales du système des Comptes nationaux. Dans une première partie, les principales caractéristiques de sa représentation de l'activité économiques sont mises en évidence ainsi que les relations existant entre différentes valeurs (agrégats) fréquemment analysées. Une deuxième partie se concentre sur ses aspects dynamiques. En effet, le monde économique et les préoccupations à son sujet sont en évolution permanente et nécessitent une révision périodique des concepts et priorités définissant l'établissement des Comptes nationaux.

3.2 Une représentation de l'activité économique

3.2.1 Un circuit économique complet

Comme le chapitre précédent l'a évoqué, les Comptes nationaux peuvent être considérés comme la principale source d'information pour l'analyse macroéconomique. Leur objectif affirmé est de fournir une représentation aussi complète que possible des activités économiques réalisées dans un pays au cours d'une année et de leur impact sur les différentes composantes du patrimoine national. Ce patrimoine reflète l'intégralité des actifs détenus par un pays, ainsi que l'intégralité des passifs qu'il supporte.

Les activités économiques se matérialisent par différents flux qui peuvent être caractérisés en:

- opérations sur biens et services, qui décrivent l'origine (production intérieure ou importations) et les utilisations possibles des différents produits (essentiellement consommation, investissements et exportations);
- opérations de répartition, qui montrent premièrement comment la valeur ajoutée générée par la production est distribuée entre la main-d'oeuvre, le capital et les administrations publiques (rémunération des facteurs de production mis en oeuvre), puis qui détaillent le processus de redistribution du revenu et de la richesse qui s'opère via les revenus de capitaux, les impôts et les transferts;
- opérations financières, qui concernent tant l'acquisition et la vente d'actifs financiers que l'accroissement ou la diminution de passifs financiers;

– opérations qui ne relèvent d'aucune des trois catégories précitées. Il s'agit notamment de la consommation de capital fixe, plus communément appelée amortissements, qui ne fait l'objet d'aucune transaction.

L'enregistrement de ces opérations permet de décrire un circuit économique complet à plusieurs égards.

Tout d'abord, les différents agents économiques impliqués, qui sont regroupés au sein de secteurs (voir chapitre 3.2.2), sont pris en considération simultanément. Ainsi, la production (et la vente) d'un bien est également enregistrée auprès de la contrepartie qui en fait l'acquisition, sous forme par exemple d'investissement ou de consommation (opérations sur biens et services).

Ensuite, les différentes étapes du cycle des revenus peuvent être reconstituées (sa représentation comptable est détaillée au chapitre 3.2.3). Si la production de biens et services permet premièrement la formation du revenu (la valeur ajoutée nette), celui-ci est ensuite redistribué à différents bénéficiaires par le biais des opérations de répartition. Cette redistribution résulte tout d'abord de le rémunération versée aux facteurs de production mis à disposition, puis également d'autres transferts, liés notamment aux activités de l'Etat et des assurances sociales. Le revenu ainsi perçu permet le financement de la consommation et/ou la constitution d'une épargne, cette dernière se matérialisant par l'acquisition d'actifs réels (investissements) ou financiers[67].

Enfin, le volet financier des activités économiques est également pris en compte. Un exemple simple peut être trouvé dans le paiement pour l'achat d'un bien, qui est comptabilisé parallèlement à l'opération sur biens et services sous-jacente. Ce paiement correspond à un transfert d'actifs financiers (liquidités, par exemple) de l'acheteur en faveur du vendeur et apparaît ainsi au sein des opérations financières. De manière plus générale, la relation entre revenu, épargne et investissements se traduit par l'apparition de capacités ou de besoins de financements (voir également note 67), qui se règlent au sein des opérations financières. Un manque d'épargne doit ainsi se traduire par la vente d'actifs ou l'emprunt de fonds de tiers alors qu'un excédent d'épargne aboutit à l'achat d'actifs financiers ou au remboursement de fonds empruntés. Les secteurs excédentaires financent alors globalement les déficits des autres secteurs et leurs relations peuvent être mis en évidence.

Circuit économique **S 1**

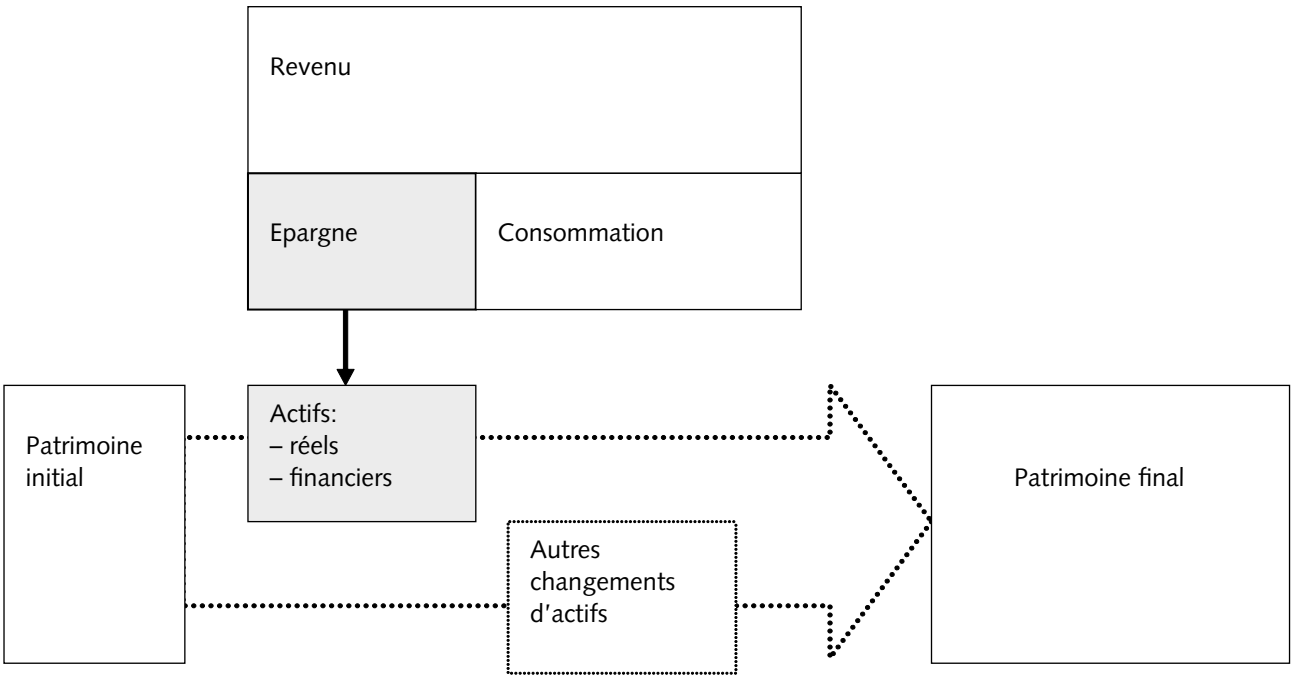

[67] Il est également envisageable que la consommation excède le revenu perçu ou que l'acquisition d'actifs réels (investissements par exemple) excède l'épargne générée. Dans ce cas, un besoin de financement apparaît qui doit être comblé par la vente d'actifs financiers ou le recours à des fonds de tiers (création de passifs financiers). Plus généralement, un excédent de financement apparaît lorsque le revenu est supérieur à la consommation et aux acquisitions d'actifs réels et un besoin de financement lorsque le revenu y est inférieur.

Ce circuit économique complet permet d'expliquer les variations du patrimoine qui résultent directement des décisions prises par les différents acteurs économiques et des transactions qui en découlent. Le patrimoine peut cependant également varier pour des raisons indépendantes de décisions économiques, telles que les variations de cours des actifs financiers. Ces éléments sont pris en considération séparément (sous l'appellation d'autres changements d'actifs) et n'apparaissent ainsi pas au sein des opérations évoquées précédemment. L'articulation de ces différentes composantes par rapport aux évolutions du patrimoine est mise en évidence dans le schéma 1, sur la base d'une épargne permettant l'achat d'actifs réels et financiers.

3.2.2 Une représentation globale et sectorielle

Si le système des Comptes nationaux permet de représenter les activités d'un territoire donné, il permet également une vision plus fine de celles-ci. En effet, les différents agents économiques qui le composent sont regroupés dans des catégories appelées secteurs institutionnels, qui rassemblent toutes les unités ayant un comportement économique semblable[68]. L'intégralité des opérations évoquée au chapitre 3.2.1 est enregistrée au niveau de chaque secteur et une analyse complète des variations de leur patrimoine rendue possible[69].

Dans le cadre international actuel, les secteurs institutionnels sont définis de la manière suivante:

1. Les **sociétés non financières**. Ce secteur regroupe toutes les unités dont l'activité principale est de produire des biens ou des services non financiers.
2. Les **sociétés financières**. Ce secteur comprend l'ensemble des unités dont la fonction principale est de fournir des services financiers. Ces services incluent notamment l'intermédiation financière dans laquelle l'unité concernée emprunte des fonds auprès de tiers pour les réinvestir. Les services bancaires en sont les exemples les plus typiques alors que les services d'assurance en constituent une forme particulière.
3. Les **administrations publiques**. Ce secteur regroupe les unités dont la fonction principale est de produire des services non marchands[70] ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu ou de la richesse nationale. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires. Ce secteur inclut les assurances sociales publiques (par exemple AVS et AI).
4. Les **ménages**. Ce secteur englobe les individus dans leur fonction de consommateurs. Ces individus peuvent cependant également agir comme producteurs sans qu'il soit possible de dissocier ces activités de leur fonction principale de consommation.
5. les **ISBLSM**[71]. Ce secteur regroupe les unités dotées de la personnalité juridique qui ont pour objectif de fournir des biens et services aux ménages sans pour autant poursuivre un but lucratif. Leurs ressources principales proviennent des cotisations volontaires payées par les ménages ou des subventions versées par les administrations publiques.
6. Le **reste du monde**. Ce secteur ne se distingue pas par des caractéristiques homogène, mais reflète l'intégralité des relations avec l'étranger.

Les intérêts de cette représentation sectorielle sont multiples. Elle permet notamment de mettre en évidence les caractéristiques propres du comportement des différents secteurs, l'impact de leurs interactions ou, comme évoqué au chapitre 3.2.1, de présenter leurs relations financières. Par exemple, la nature des ressources des différents secteurs est très variable, avec des sociétés non financières et financières qui reposent essentiellement sur la valeur ajoutée qu'elles génèrent (complétée pour les secondes par d'importants revenus de la propriété), alors que les ménages bénéficient principalement de leur revenus du travail et les administrations publiques de contributions obligatoires. En terme de relations financières, les ménages constituent en général les principaux pourvoyeurs de capacités de financement et permettent de couvrir les besoins des sociétés non financières ou des administrations publiques. Un rôle important des sociétés financières est alors celui d'intermédiaire entre les secteurs pourvoyeurs de fonds et les secteurs qui les utilisent.

[68] Caractérisé notamment par des fonctions économiques et des objectifs principaux similaires.

[69] En Suisse, une telle analyse complète n'est malheureusement pas possible au niveau des secteurs. En effet, si le patrimoine non financier est partiellement couvert au niveau de l'économie totale, aucune information n'est actuellement disponible au niveau sectoriel.

[70] Ces services sont soit fournis gratuitement, soit fournis à des prix fortement inférieurs à leurs coûts de production.

[71] **I**nstitutions **S**ans **B**ut **L**ucratif au **S**ervice des **M**énages.

3.2.3 Une forme comptable spécifique

Bien que les opérations présentées au chapitre 3.2.1 soient définies sur une base économique et non comptable[72], leur représentation dans le système repose tout d'abord sur le principe reconnu de comptabilité double. Chaque opération se matérialise en effet par l'enregistrement réciproque et simultané de deux évènements: une ressource (ou crédit) et un emploi (ou débit). Cette comptabilisation double découle de la prise en considération simultanée du volet financier de chaque opération non financière. Dans le cas des Comptes nationaux, cette comptabilisation peut dans la plupart des cas également être qualifiée de quadruple, chaque opération (et son volet financier) devant être enregistrée pour l'intégralité des intervenants. Une ressource pour un agent correspondra ainsi automatiquement à un emploi pour sa contrepartie.[73]

Ensuite, les Comptes nationaux visant à refléter l'intégralité du cycle de revenu et son impact sur les variations du patrimoine, leur représentation doit permettre l'analyse de chacune de ses étapes. La présentation traditionnelle des Comptes nationaux repose par conséquent sur une séquence (succession) de comptes qui reflètent chacun une étape particulière de ce cycle, tout en étant liés entre eux par leurs soldes respectifs[74]. Le schéma 2 en présente une version simplifiée.

Ces comptes couvrent les différentes étapes du circuit des revenus de la manière suivante:

1. Le **compte de production**: il couvre les opérations relatives au processus de production et permet de déterminer la valeur créée (valeur ajoutée) par un secteur ou l'économie dans son entier. Cette valeur est la source des revenus qui seront ensuite distribués.

2. Les **comptes de distribution du revenu**: ils montrent comment se répartissent les revenus entre les différents secteurs qui en bénéficient. Cette répartition prend différentes formes qui sont traitées de manière successive. Une première étape retrace essentiellement la distribution de la valeur créée aux différents propriétaires des facteurs de production mis en oeuvre. Cette première distribution prend notamment la forme de salaires, d'intérêts, de dividendes et de certaines catégories d'impôt. Dans une deuxième étape, ces revenus sont partiellement redistribués par le biais de différents mécanismes de transferts liés notamment aux administrations publiques et aux activités d'assurance.

3. Le **compte d'utilisation du revenu**: dans ce compte, la consommation finale des secteurs concernés[75] (ou de l'économie totale) est déduite du revenu disponible et permet de déterminer la part de revenu qui est épargnée. Cette épargne sera ultérieurement utilisée pour l'achat d'actifs non financiers (compte de capital) ou d'actifs financiers (compte financier). Elle peut cependant également être négative et devra, dans ce cas, être compensée par la vente d'actifs non financiers (compte de capital), la vente d'actifs financiers ou l'emprunt de fonds de tiers (compte financier). L'épargne générée correspond finalement à la variation (nette) du patrimoine d'un secteur (ou de l'économie totale) qui résulte directement transactions effectuées par les différents acteurs économiques.

4. Le **compte de capital**: il permet d'enregistrer la mobilisation de l'épargne sous forme d'achats (ou ventes) d'actifs non financiers à des fins productives (investissements). Un solde positif constituera une capacité de financement qui pourra être mise à la disposition d'autres secteurs alors qu'un solde négatif (une insuffisance d'épargne) engendrera un besoin de financement vis-à-vis d'autres secteurs. Cette capacité ou ce besoin de financement se matérialiseront par des opérations financières enregistrées dans le compte financier.

5. Le **compte financier**: il couvre la totalité des transactions effectuées sur actifs financiers et constitue une sorte de miroir des transactions enregistrées dans les autres comptes. Il aboutit ainsi également à une capacité ou un besoin de financement qui doit, par définition, être identique à celui estimé dans le compte de capital[76]. Le lien entre compte de capital et compte financier peut être illustré par le cas d'une entreprise nécessitant un financement externe pour ses investissements (autofinancement ou épargne insuffisante).

---

[72] Cette définition économique se distingue parfois des définitions comptables courantes. Par exemple, si la constitution d'une réserve est reconnue en comptabilité d'entreprise, elle ne donne lieu à aucune opération dans le système des Comptes nationaux.

[73] Même dans le cas d'opérations purement financières, une comptabilité quadruple est établie. En effet, si toute opération non financière possède un volet financier (l'achat d'une voiture se traduit, par exemple, par un transfert d'actif non financier, la voiture, et celui en parallèle d'un actif financier, le paiement), une opération purement financière se décompose également en deux opérations conjointes (l'achat d'une action se traduit, par exemple, par le transfert de celle-ci combiné avec le transfert d'un autre actif financier pour son paiement).

[74] Une présentation matricielle de ces relations existe également, qui est cependant moins utilisée.

[75] Seuls les ménages, les administrations publiques et les ISBLSM ont une consommation finale.

[76] En pratique cependant, les deux calculs du solde de financement reposent sur des sources statistiques différentes et n'aboutissent pas aux mêmes résultats.

Séquence des comptes simplifiée **S2**

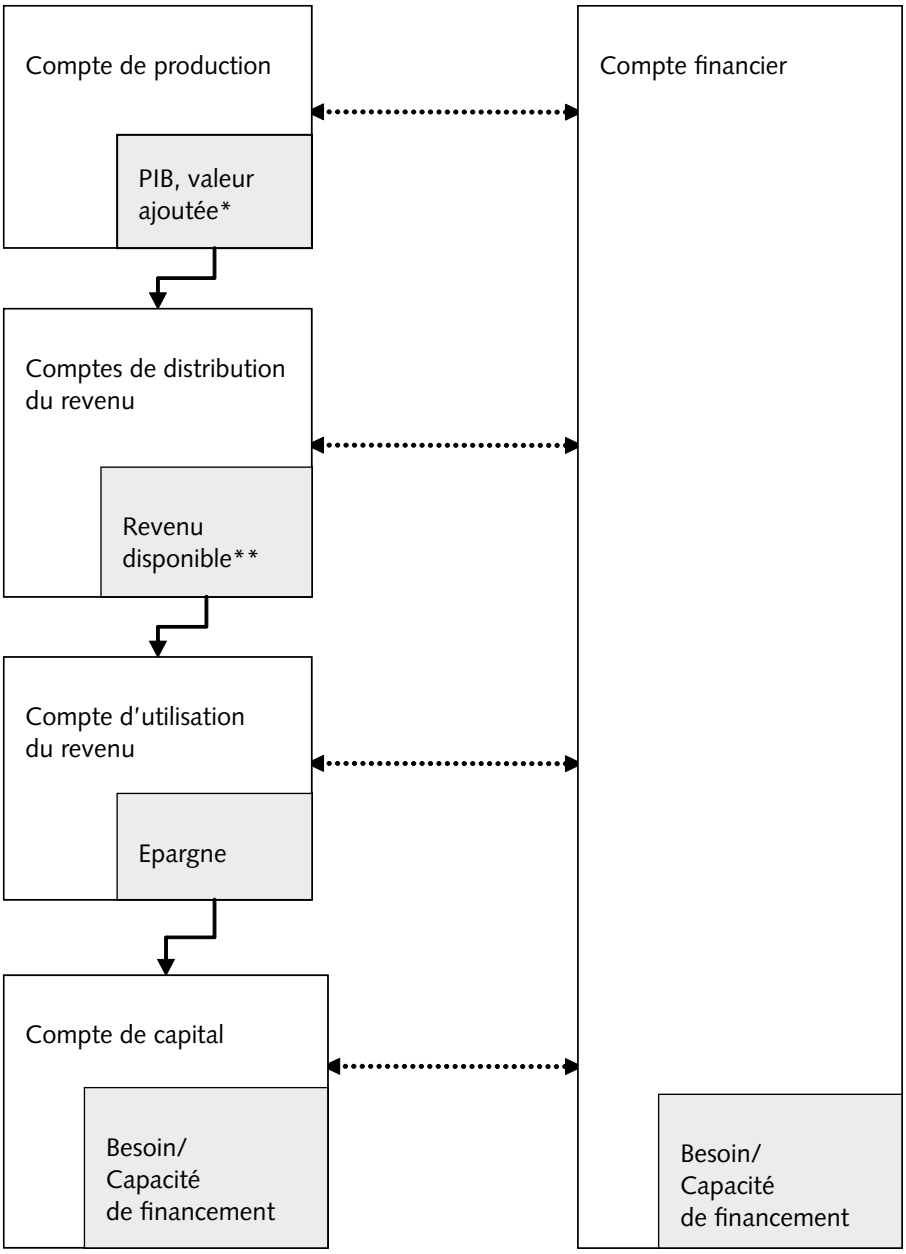

* les dénominations varient selon le niveau auquel est établi la séquence des comptes, la notion de PIB étant employée pour l'économie totale. Quelques différences conceptuelles existent également, qui ne sont pas détaillées dans ce document.

** au niveau de l'économie totale, le RNB (revenu national brut) constitue la composante principale de ce revenu. Il doit cependant être ajusté de l'impact de différents transferts pour aboutir au revenu disponible.

Le besoin de financement enregistré dans le compte de capital (l'écart entre investissement et épargne) donnera lieu à une opération financière de montant identique correspondant au financement reçu de tiers (par exemple, la conclusion d'un crédit bancaire ou l'émission d'un emprunt).

3.3 Une évolution constante

Comme les chapitres précédents l'ont mise en évidence, la description de l'économie nationale peut être considérée comme l'objectif premier du système des Comptes nationaux, par la représentation des différents flux économiques (et l'explication des variations du patrimoine) qu'il permet d'obtenir. Cet objectif purement descriptif ne peut cependant être dissocié de l'analyse qui en est faite et qui lui confère l'essentiel de sa valeur. Cette analyse peut être répartie en deux catégories:

– le développement et la vérification de théories économiques nouvelles ou existantes. Pour autant que ces théories se réfèrent à des grandeurs macroéconomiques et aux liens qui les unissent, les Comptes nationaux fournissent les bases principales à de telles analyses;

– l'étude de situations passées, actuelles ou futures (prévision) à des fins d'aide à la décision. Certaines grandeurs issues des Comptes nationaux, à l'exemple du PIB, sont notamment utilisées pour établir un diagnostic sur la santé économique d'un pays et permettre le choix de politiques économiques ou contribuent à l'orientation de la politique monétaire.

Afin de conserver toute son utilité, le système des Compte nationaux se doit par conséquent d'évoluer en permanence sous l'effet de deux moteurs principaux:

– le développement de l'analyse économique elle-même, qui répond à des préoccupations changeantes. Celles-ci peuvent être liées à des évènements historiques particuliers ou dépendre de l'évolution de la compréhension de l'activité économique elle-même (développements théoriques). Ces éléments vont en général concerner le système dans son ensemble;

– les modifications de la réalité économique, qui nécessitent une adaptation périodique de sa représentation. Elles peuvent concerner des modifications dans les relations entre agents économiques ou de leurs fonctions propres, et concerneront en général des composantes spécifiques du système. Par ailleurs, les sources d'information peuvent également varier, notamment en parallèle au cadre institutionnel, et nécessiter des adaptations qui permettent d'en optimiser l'exploitation[77].

Un troisième facteur d'évolution peut être attribué aux efforts internationaux de normalisation, dont l'objectif est de faciliter la comparaison entre les situations économiques de différents pays. L'évolution de prescriptions internationales étant fortement liée aux deux éléments cités précédemment, elle sert de fil conducteur aux différents éléments présentés dans la suite de ce chapitre.

Dans une perspective historique[78], la Comptabilité nationale moderne, établie sous la forme d'un système comptable, peut tout d'abord être considérée comme le fruit de nouveaux besoins apparus lors d'évènements historiques particuliers (Crise de 1929, Deuxième Guerre Mondiale) et des apports de différents développements analytiques intervenus durant la première moitié du 20e siècle, notamment les théories keynésiennes. La recherche de cette adéquation avec les préoccupations courantes et l'évolution des connaissances théoriques s'est ensuite poursuivie et matérialisée par des révisions successives du cadre international régissant l'établissement des Comptes nationaux, même si ses concepts de base (essentiellement la représentation des flux économiques sous une forme comptable) ont été conservés. Ainsi, un premier système normalisé voit le jour (1951–1953), qui satisfait pleinement aux besoins d'une analyse keynésienne de l'économie, en se fixant comme objectif principal l'estimation d'agrégats nationaux[79]. Les notions de produit national brut (approche dépense) et de revenu national brut (approche revenu) sont alors mises en évidence. Ce système s'avère cependant insuffisant pour répondre aux interrogations croissantes sur l'évolution des structures économiques, notamment de production. Il est ainsi adapté en 1968, avec un déplacement de son centre d'intérêt vers des niveaux d'analyse plus désagrégés. Le reflet des activités au sein des secteurs devient notamment central et la représentation des processus de production dans un cadre entrée – sortie[80] est intégrée aux Comptes nationaux. A un niveau agrégé, le Produit

[77] Un exemple en est l'adoption de cadres comptables plus détaillés par les entreprises, qui rend possible l'exploitation de nouvelles données et un affinement des possibilités d'analyse.

[78] L'article de Bos (2008) et l'ouvrage de Vanoli (2002) servent de base à ces considérations historiques. Ils peuvent être consultés pour de plus amples détails.

[79] Malgré la représentation de trois secteurs parfois hétérogènes.

[80] Le cadre entrée – sortie permet de confronter, pour chaque branche économique, la production qu'elle génère avec les produits qu'elle utilise dans son processus de production.

intérieur brut (PIB) remplace le PNB comme grandeur centrale. Des recommandations sur la manière d'estimer des valeurs à prix constants[81] sont également formulées et pour la première fois, la composante financière des transactions est prise en compte. Ce n'est cependant qu'avec le système suivant, celui de 1993, que le système devient complet, avec l'intégration des données de patrimoine et des autres changements d'actifs[82]. Il permet dès lors de fournir une image complète des processus de décision liant investissement, épargne et consommation. La dernière révision en date, dont les concepts ont été établis en 2008[83], concerne des éléments plus spécifiques du système, qui cependant peuvent avoir des impacts importants sur l'interprétation de certaines grandeurs et sur les relations entre secteurs institutionnels. L'évolution de la réalité économique (et sociale) et des préoccupations à son sujet ont à nouveau été les catalyseurs de réflexions menées dans un cadre international. Il n'est ainsi pas surprenant de trouver le traitement de la recherche et développement au sein des éléments révisés, dont les dépenses se refléteront en partie dans la constitution de nouveaux actifs. Par ailleurs, le vieillissement de la population devenant un sujet de préoccupation croissant pour les régimes de retraites basés sur le principe de répartition, un nouvel instrument financier sera introduit. Il permettra d'évaluer les obligations futures de ces régimes.

Il convient finalement également ici de mentionner les récentes réflexions menées dans le cadre du rapport Stiglitz sur la mesure du progrès social. Sur la base d'une critique de l'importance trop grande accordée au PIB dans les jugements portés sur l'évolution économique des différents pays, un groupe de travail a émis différentes suggestions. Parmi celles-ci différentes amélioration sont proposées au Comptes nationaux. Elles concernent notamment la prise en compte de manière plus large des informations qu'elle fournit et l'améliorations de certaines caractéristiques du calcul du PIB. Le premier élément se réfère ainsi plus spécifiquement à une place plus importante accordée à la séquence des comptes des ménages et à l'analyse de la formation et de l'utilisation du revenu disponible qu'elle permet.

3.4 Bibliographie

– «Une histoire de la Comptabilité nationale», André Vanoli, La Découverte, Paris, 2002;
– «Application de la comptabilité nationale à l'analyse des politiques, Etudes méthodologiques: manuel de comptabilité nationale», ONU, 2004;
– «Uses of national accounts: History, international standardization and applications in the Netherlands», Fritz Bos, Eagle Economic & Statistics Working Paper 2008-1, 2008.

81 C'est-à-dire excluant l'impact des variations de prix.

82 Ce système a été présenté au chapitre 3.2 et le rôle des autres changements d'actifs y a été notamment explicité.

83 Elle devrait être introduite en Suisse en 2014, parallèlement à nos principaux partenaires européens.

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion	*Contact*
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)	www.statdb.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse

Economie nationale

Comptes nationaux

Comptes nationaux 2009, forte détérioration de l'activité économique; Communiqué de presse, Neuchâtel 2010.

Comptes nationaux 2008, crise financière et résultats contrastés; Actualité OFS, Neuchâtel 2009.

Comptes nationaux de la Suisse 2008, ralentissement de la croissance économique dans le sillage de la crise financière; Communiqué de presse, Neuchâtel 2009.

Comptes nationaux 2005 à 2007, données révisées; Communiqué de presse, Neuchâtel 2009.

Le système de comptabilité nationale, résultats 2001–2006; Publication OFS, Neuchâtel 2008.

Révision du compte de production, principaux changements méthodologiques et conceptuels; Actualité OFS, Neuchâtel 2007.

Services financiers, une nouvelle mesure des services indirectement mesurés; Actualité OFS, Neuchâtel 2007.

Le système de comptabilité nationale: une introduction à la théorie et à la pratique des comptes nationaux; Publication OFS, Neuchâtel 2004.

Les Comptes nationaux constituent un élément essentiel de l'analyse macroéconomique, et par conséquent des statistiques économiques mises à disposition chaque année par l'OFS. Sur la base des dernières informations disponibles, et notamment des séquences de comptes complètes publiées en 2010, cette publication permet d'apporter différents éclairages sur la crise de 2008.

Cette crise est ainsi replacée dans un contexte historique, par une comparaison descriptive de différentes crises emblématiques et de leurs dynamiques. Par ailleurs, le comportement de l'épargne des ménages ayant joué un rôle majeur dans le développement de la crise pour certains pays, une analyse du taux d'épargne suisse est proposée. Finalement, le système des Comptes nationaux (CN) dans son ensemble est présenté. Dans sa version complète, il permet en effet de refléter l'intégralité du cycle du revenu aboutissant à la constitution de patrimoines et offre ainsi des possibilités d'analyse étendues.

N° de commande
814-0801

Commandes
Tél.: 032 713 60 60
Fax: 032 713 60 61
E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix
6 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-04082-9

Achtung impression à la demande nur bei PDF-Publikation
(Schrift auf schwarz ändern) sonst löschen!